



# RAPPORT ANNUEL

2021  
2022



LES PRODUCTEURS DE  
POMMES DU QUÉBEC



LES PRODUCTEURS DE  
POMMES DU QUÉBEC

# PORTRAIT DE LA RÉCOLTE 2021-2022

Valeur des ventes pour les pommes,  
toutes origines confondues, dans les  
supermarchés du Québec en 2022

**150 M \$ | 38 M kg**



**Parts de marché**  
pour les 4 principales variétés  
dans les supermarchés du Québec  
(en volume)

**52 %**



**Prix moyen**  
de la pomme fraîche  
obtenu en 2022  
(par minot)

**20,44 \$**



**Prix moyen**  
de la pomme transformée  
obtenu en 2022  
(par minot)

**6,63 \$**

Nombre  
d'entreprises  
pomicoles

442

Est-du-Québec

75

Laurentides

101

Vallée  
Montérégienne

128

Frontières

138

Nombre total  
de minots récoltés

4 239 921

Nombre de minots de  
pommes fraîches récoltées

2 144 695

Nombre de minots de pommes  
à jus opalescent, à jus standard et  
à sauce récoltées et déclassées

2 060 831



Montant total investi  
en promotion

(incluant la contribution  
d'Aliments du Québec<sup>1</sup>)

355 000 \$



Montant total investi  
en recherche  
et développement

75 000 \$

Sources : Base de données des PPQ (incluant les variétés hâtives) en date du 9 décembre 2022 et revue de marché Nielsen  
1. 98 000 \$ proviennent du partenariat Projets rassembleurs d'Aliments du Québec

# Table des matières

## PORTRAIT DE LA RÉCOLTE 2021-2022

Mot du président et du directeur général	5
Conseil d'administration 2022	8
Employés des PPQ	8
Membres des comités internes et externes	9
Mission, vision et services aux membres	10

## ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Faits saillants de l'année de commercialisation 2021-2022	13
Règlement de mise en marché	24
Conventions de mise en marché	26
Évaluation périodique des interventions du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec	30
Inspection de la pomme du Québec	32
Promotion 2021-2022	36
Outils de communication	40
Avant-goût de la campagne 2022-2023	43

## ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Planification stratégique de la filière pomicole québécoise 2018-2022	45
Sécurité du revenu	48
Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec et stratégie de croissance	50
Salubrité à la ferme	52
Main-d'œuvre	53
Implication au niveau canadien	55
Recherche et développement de la PFI	56
Activités de représentation	61
Information et communication	62
Méritas Révérend-Père-Léopold	65
Suivi des résolutions	66
Syndicats régionaux 2022-2023	69
Nos partenaires	70

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

**En couverture : Monique Audette, du Verger du Lac à Dunham, est conseillère et pomicultrice et a été notamment très impliquée dans le Réseau d'essais des cultivars et porte-greffes de pommiers.**

# Mot du président et du directeur général

C'est un honneur pour moi de signer, avec notre directeur général, ce premier bilan de saison en tant que président.

## Année de commercialisation

L'année-récolte 2021-2022 représente le plus faible volume récolté depuis 2006. On constate une tendance à la baisse depuis 2019 en raison de différents facteurs climatiques. La dernière année, plusieurs vergers ont sévèrement été touchés par le gel à la fin du mois de mai, lors de la floraison. Par la suite, le Québec a connu plusieurs épisodes de sécheresse et certains arbres ont souffert de la brûlure bactérienne.

En 2021, 51 % de pommes ont été commercialisées sur le marché frais, soit une proportion à la baisse si l'on compare à l'année précédente. Par contre, ce faible volume a permis d'obtenir un prix considérable, tant pour la pomme fraîche que transformée, soit respectivement 20,44 \$ et 6,63 \$ le minot. Une hausse qui nous a permis d'égaliser le prix moyen payé aux producteurs des États-Unis.

Du côté des chaînes d'alimentation, les dernières données Nielsen démontrent une hausse considérable de la valeur des ventes mais pas du volume, en raison de la hausse du prix des pommes vendues en magasin. En moyenne, le prix des pommes a augmenté de 12 %. Quand à nos parts de marché, celles-ci se maintiennent autour du 50 % des ventes totales en volume. L'Ambrosia se démarque avec une augmentation des volumes de 46 % par rapport à 2021. C'est sans contredit la variété qui connaît la plus haute augmentation de ces ventes depuis les deux dernières années.

## Stratégie de croissance de l'industrie pomicole

Depuis la fin du Programme de modernisation en mars 2021, plusieurs activités de lobbying ont été réalisées dans le but d'obtenir du gouvernement une révision de celui-ci afin qu'il soit davantage adapté à la réalité de l'industrie pomicole. À la suite de l'Initiative ministérielle d'octobre 2021, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants du MAPAQ afin de discuter de cet enjeu. Aussi, d'un commun accord, une lettre co-signée avec les différents membres de la Table filière demandant la mise en œuvre d'un nouveau programme d'aide financière d'une durée de 6 ans a été envoyée au ministre André Lamontagne en juin dernier. Une réponse de la sous-ministre Geneviève Masse a confirmé l'évaluation de la demande en vue de la prochaine révision des programmes. Afin de consolider le tout et de sensibiliser le grand public face à nos enjeux, un communiqué de presse demandant au gouvernement un investissement de 30 M \$ sur 6 ans visant l'augmentation de nos parts de marché à 70 % des ventes totales de pommes en magasin a été publié durant la période

électorale. Une rencontre avec les responsables de la révision des programmes ministériels est prévue en janvier 2023 pour évaluer les opportunités.

Rappelons que la Stratégie de croissance de l'industrie pomicole fait partie des orientations de la Planification stratégique 2018-2022 et vise à mettre en œuvre un plan concerté de sélection des variétés prometteuses et de modernisation des vergers. Ceci, toujours en vue d'augmenter les parts de marché des pommes du Québec et la rentabilité des entreprises.

## Bilan | Fin du programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers de la FADQ

Depuis septembre 2020, certains d'entre vous avez eu accès au Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers de la FADQ pour lequel les membres du comité sécurité du revenu et la permanence des PPQ ont travaillé très fort. Suite au report de la date de dépôt au 1<sup>er</sup> mars 2022, nous avons, ainsi que la FADQ, multiplié les communications à ce sujet afin que les producteurs visés puissent profiter de cette subvention.

Le programme, maintenant terminé, a reçu 69 demandes au total et a permis un versement global de 782 250 \$ sur une possibilité de 1 M \$. Cinq entreprises ont bénéficié de l'aide maximale accordée à la relève (6 250 \$/ha) et quatorze entreprises ont reçu l'aide maximale (5 000 \$/ha).

## Table filière

En novembre 2022, se terminait le mandat de la firme Papilles, chargée notamment de la réalisation de certains projets spécifiques de la Table filière visant à mieux connaître la perception de la pomme auprès des Québécois et d'en apprendre davantage sur leurs habitudes de consommation.

En tant qu'agent de développement, Papilles avait pour rôle de bien cerner les enjeux de l'industrie mais surtout, de saisir les opportunités afin que les discussions portent fruit, et ce, dans une perspective d'action concrète. Je peux vous affirmer que le mandat a été très bien rempli! Les activités et études qui ont été réalisées ces deux dernières années ont mené à des échanges et des constats très intéressants pour notre industrie. Plusieurs pistes de solutions ont été mises sur la table, et nous vous confirmons que nous continuerons d'investiguer afin d'améliorer nos campagnes de promotion.

## Contributions

Lors de la dernière AGA des PPQ, les producteurs ont voté pour une augmentation des contributions, après une stabilité de 14 ans depuis la saison de commercialisation 2008-2009, afin de conserver nos acquis et notre mise en marché ordonnée. Mais nous avons eu une année de contributions plus limitée à la suite de la petite récolte en 2021. Vos états financiers le révèlent.

## Ventes directes aux consommateurs

Nous poursuivons la facturation des ventes directes aux consommateurs à partir des déclarations de production reçues et des données de La Financière agricole obtenues à la suite d'une entente de confidentialité.

## Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec

L'approche préconisée par l'Association des emballeurs de pommes du Québec depuis les deux dernières années rend notre collaboration très difficile. À la suite de plusieurs échanges infructueux entre les PPQ et l'Association en mai et juin 2021, les PPQ n'ont eu d'autres choix que de consulter leurs procureurs lorsque l'avocat de l'Association a déposé une demande d'arbitrage devant la Régie le 23 juin 2021. Cette demande d'arbitrage auprès de la Régie est survenue au moment où les deux parties en arrivaient à finaliser la négociation, et les PPQ étaient disposés à accepter la date d'échéance du 31 août 2022, comme souhaité lors de l'AGA 2020 de l'Association des emballeurs de pommes du Québec. Les PPQ ont évalué avec leurs procureurs les différentes possibilités de négociations et d'options à proposer à l'Association afin d'éviter le lourd processus judiciaire qu'imposerait l'arbitrage devant la Régie. Après analyses et consultations des procureurs, les PPQ ont proposé le processus de conciliation. Lors d'une conférence de gestion de la Régie, concernant le dépôt de la demande d'arbitrage par l'Association, la Régie a suggéré que la conciliation ait lieu dans un premier temps, tel que proposé par les PPQ, et si le processus de conciliation s'avérait infructueux, l'arbitrage devenait *de facto* nécessaire.

Le processus de conciliation a eu lieu au début de la récolte, le 9 septembre 2021. La conciliation a permis d'en arriver à une entente sur les différentes modifications proposées par les deux parties le 21 septembre 2021. Ces modifications ont été publiées dans notre bulletin du 11 novembre 2021.

L'homologation de la Convention par la Régie a été officialisée le 13 décembre 2021 et venait à échéance le 31 août 2022. Mais dès le 23 décembre 2021, nous avons reçu un courriel de l'Association signifiant que son conseil d'administration dénonçait, dans son entièreté, la Convention de mise en marché 2017-2019 et son addendum, homologué le 13 décembre 2021. Une drôle d'approche pour travailler en partenariat! Encore une fois, l'Association a recommencé à nous transmettre des lettres d'avocat pour nous obliger à négocier avant l'échéance de la dénonciation de la Convention. De nouveau, la Régie a convoqué l'Association

et les PPQ à une réunion de gestion et a rappelé aux parties qu'elles devaient déposer leur dénonciation pour le 30 juin 2022, tel que prévu à la nouvelle Convention.

La nouvelle dénonciation de l'Association s'attaque à la mise en marché ordonnée de notre secteur. Les principales modifications demandées sont :

- La définition d'un producteur de pommes.
- L'abolition de l'annexe H, un outil qui a prouvé son efficacité depuis sa création en 2006. Cet annexe permet de répondre à une promotion ciblée sans devoir baisser la structure du prix sur une longue période.
- L'abolition de la plupart des articles qui expliquent clairement la façon dont les transactions entre les producteurs et les agents autorisés emballeurs doivent se faire, sous prétexte que cela se fait déjà.
- Enlever les inspections relatives au respect de la Convention (articles 8.2.3 à 8.7).
- Ne plus percevoir les retenues des contributions malgré le règlement de la Régie.
- L'abolition de tous les dommages liquidés imputés à l'emballeur en cas de non-respect de la Convention.
- Empêcher les PPQ de diffuser les prix inventaires aux représentants de l'AQDFL, et faire en sorte que les communications soient effectuées si nécessaire par l'Association des emballeurs.
- L'utilisation facultative de la marque Pommes Qualité Québec (PQQ) et l'abolition de l'obligation pour les agents autorisés de payer une contribution à Aliments du Québec.
- L'élimination de la procédure de bonne entente.
- L'élimination de la catégorie pommes Canada Commerciales.

L'Association prétend qu'il faut moderniser et simplifier la Convention et dans ce contexte, elle s'attaque à de nombreux piliers de celle-ci. Les PPQ ont l'intention de défendre la Convention actuelle, mais sont tout de même ouverts à évaluer la possibilité de la simplifier.

Lors de la dernière AGA et en tant que nouveau président, je souhaitais le retour d'une meilleure ouverture pour la prochaine négociation. Mais je dois constater que le climat de négociation de la Convention ne s'est pas amélioré.

Après 20 ans de travail conjoint pour la marque de commerce PQQ et 13 ans de participation financière, le conseil d'administration a décidé que l'Association ne serait pas partenaire de la campagne 2021-2022, sans nous fournir d'explications. Par ailleurs, celui-ci a maintenu la même orientation pour la saison de commercialisation 2022-2023. En janvier 2022, nous nous sommes retroussé les manches et avons trouvé un nouveau partenaire à notre campagne PQQ. C'est donc avec un immense plaisir que nous collaborons avec l'équipe d'Aliments du Québec en 2022 et 2023.

## Remerciements

En ce début d'année-récolte 2022-2023, je tiens à souligner la nomination de M. Joël McKenzie à titre de vice-président du syndicat des Frontières ainsi que celle de M. Stéphane Brodeur, nouveau vice-président pour la Vallée montérégienne. Bienvenue!

Je tiens aussi à remercier les deux vice-présidents sortants, MM. Charles Choquette et Tim Petch, pour leur temps et engagement. Je leur souhaite bonne continuité dans leur mandat au sein de leur syndicat régional respectif.

Finalement, je ne peux passer sous silence le travail accompli cette année par l'ensemble des administrateurs, des membres des différents comités et de la permanence. Un beau travail d'équipe, merci!



Votre président, Éric Rochon



Le directeur général, Daniel Ruel, agronome



Daniel Ruel, directeur général  
et Éric Rochon, président



## Conseil d'administration 2022

Dans l'ordre habituel :

**Alexandre Simard**  
Laurentides  
Membre de l'exécutif

**Charles Choquette**  
Vallée Montérégienne

**Sébastien Morissette**  
Vallée Montérégienne  
Membre de l'exécutif

Absents de la photo :

**François Blouin**  
Québec

**Éric Rochon**  
Président  
Membre de l'exécutif

**François Turcotte**  
Québec  
Membre de l'exécutif

**Mario Bourdeau**  
Les Frontières  
Vice-président  
Membre de l'exécutif

**Tim Petch**  
Les Frontières

**Jean-Marc Rochon**  
Laurentides

Nombre  
de rencontres  
en 2021-2022

**7** Conseils  
d'administration

**7** Conseils  
exécutifs



## Employés des PPQ

Dans l'ordre habituel :

**Michèle Lachapelle**  
Commis à l'administration

**Jennifer Gagné**  
Conseillère au  
développement et  
à la recherche

**Catherine Dufour**  
Technicienne  
administrative

**Caroline Gosselin**  
Commis à l'administration

**Paula Mazabel**  
Comptable de gestion

**Daniel Ruel**  
Directeur général

**Catherine Kouznetzoff**  
Agente aux opérations

**Caroline Ouimet**  
Agente de communication  
(en remplacement de  
Geneviève Périgny)

Absent de la photo : Alex Normandeau, commis à l'administration

# Membres des comités internes et externes

## Comités internes

### Comité de gestion (N<sup>bre</sup> 1)

Éric Rochon (P)  
Mario Bourdeau  
François Turcotte  
Alexandre Simard  
Sébastien Morissette (S)

### Comité de prix de la pomme destinée à l'état frais (N<sup>bre</sup> 16)

Mario Bourdeau (P)  
Éric Rochon  
Sébastien Morissette  
François Turcotte  
Charles Choquette (S)

### Comité de prix de la pomme de transformation (N<sup>bre</sup> 5)

Éric Rochon (P)  
Joël McKenzie  
François Turcotte  
Charles Choquette  
Alexandre Simard (S)

### Comité de sécurité du revenu (N<sup>bre</sup> 14)

Sylvain Caouette (P)  
Sébastien Morissette  
Éric St-Denis  
Joël McKenzie

### Comité promotion et HRI (N<sup>bre</sup> 1)

Éric Rochon  
François Turcotte  
Mario Bourdeau  
Charles Choquette

### Comité finances (N<sup>bre</sup> 1)

Mario Bourdeau (P)  
Éric Rochon  
Sébastien Morissette  
François Turcotte  
Alexandre Simard

### Comité de recherche et PFI (N<sup>bre</sup> 2)

François Blouin (P)  
Alexandre Simard  
Monique Audette  
Charles Choquette  
Jean-Marc Rochon

## Comités externes

### Table de travail sur la sécurité du revenu UPA (N<sup>bre</sup> 3)

Éric Rochon

### Table filière de la pomme (N<sup>bre</sup> 4)

Éric Rochon  
François Blouin  
Sébastien Morissette (S)  
Daniel Ruel  
Jennifer Gagné  
Geneviève Périgny/Caroline Ouimet

### Comité national (N<sup>bre</sup> 7)

Jean-Marc Rochon  
Sébastien Morissette (S)  
Jennifer Gagné

### Réseau d'essai (RECUPOM) (N<sup>bre</sup> 10)

François Blouin  
Jean-Marc Rochon (S)  
Alexandre Simard (S)  
Jennifer Gagné

### Réseau-pommier (avec groupe d'experts) (N<sup>bre</sup> 7)

François Blouin  
Jennifer Gagné

### Table pour le développement des marchés de proximités (N<sup>bre</sup> 0)

François Turcotte  
Daniel Ruel (S)

### Conseil général et comités UPA (voir liste des activités de représentations)

Éric Rochon  
Mario Bourdeau (S)

### Table horticole UPA (N<sup>bre</sup> 4)

Éric Rochon  
Mario Bourdeau (S)  
Daniel Ruel  
Jennifer Gagné (S)

### Comité de la compétitivité horticole (N<sup>bre</sup> 3)

Éric Rochon  
Daniel Ruel  
Jennifer Gagné

### Table de développement de la production biologique (N<sup>bre</sup> 3)

Jennifer Gagné

### Comité cidre – Table filière (N<sup>bre</sup> 4)

Alexandre Simard  
Denis Maltais  
Laura Genest  
Daniel Ruel  
Geneviève Périgny/Caroline Ouimet

### Comité chaînes – Table filière (N<sup>bre</sup> 1)

Éric Rochon  
François Blouin  
Mario Bourdeau  
Sébastien Morissette  
Daniel Ruel  
Jennifer Gagné

# Mission, vision et services aux membres

Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) ont pour mission l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de leurs membres et plus particulièrement, l'administration du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

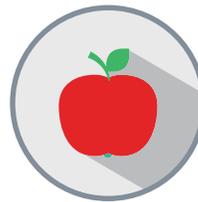
## Services offerts par les PPQ aux producteurs



Mise en marché ordonnée, respect du Plan conjoint et du programme Pommes Qualité Québec



Informations sur les marchés frais et de transformation au Canada et à l'international



Promotion, partenariats et commandites



Sécurité du revenu et assurance récolte



Soutien aux producteurs et Programme des paiements anticipés (PPA)



Lobbyisme, représentation et participation aux comités/événements



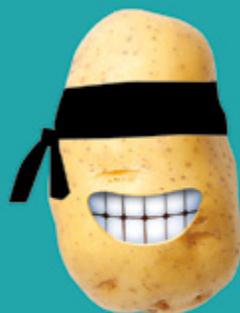
Environnement, recherche et PFI



Concertation entre les maillons de l'industrie via la Table filière pomicole

**Ce que les PPQ feront pour vous dans le futur...**

- Assurer la continuité d'une mise en marché ordonnée qui vous garantit un meilleur revenu en établissant les prix de la pomme fraîche et transformée en comités (Plan conjoint).
- Garantir un contrôle qualité de vos pommes, leur mise en valeur et la promotion de Pommes Qualité Québec auprès des consommateurs.
- Promouvoir auprès des consommateurs l'autocueillette, la vente directe à la ferme et celle en magasin.
- Faire du lobbying auprès des gouvernements concernant les dossiers chauds.
- Être proactifs pour vous transmettre toute information cruciale.
- Valoriser la production et la profession de pomiculteur.
- Offrir en tout temps un soutien professionnel répondant à vos besoins.



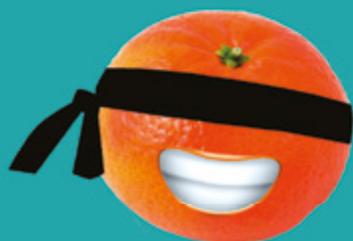
# On vous fait de l'œil à l'épicerie?



Les fruits et légumes qu'on aime, on y revient toujours... même après un petit détour!

**Trucs, astuces et recettes pour petit budget sur**

**[JaimeFruitsEtLegumes.ca](http://JaimeFruitsEtLegumes.ca)**

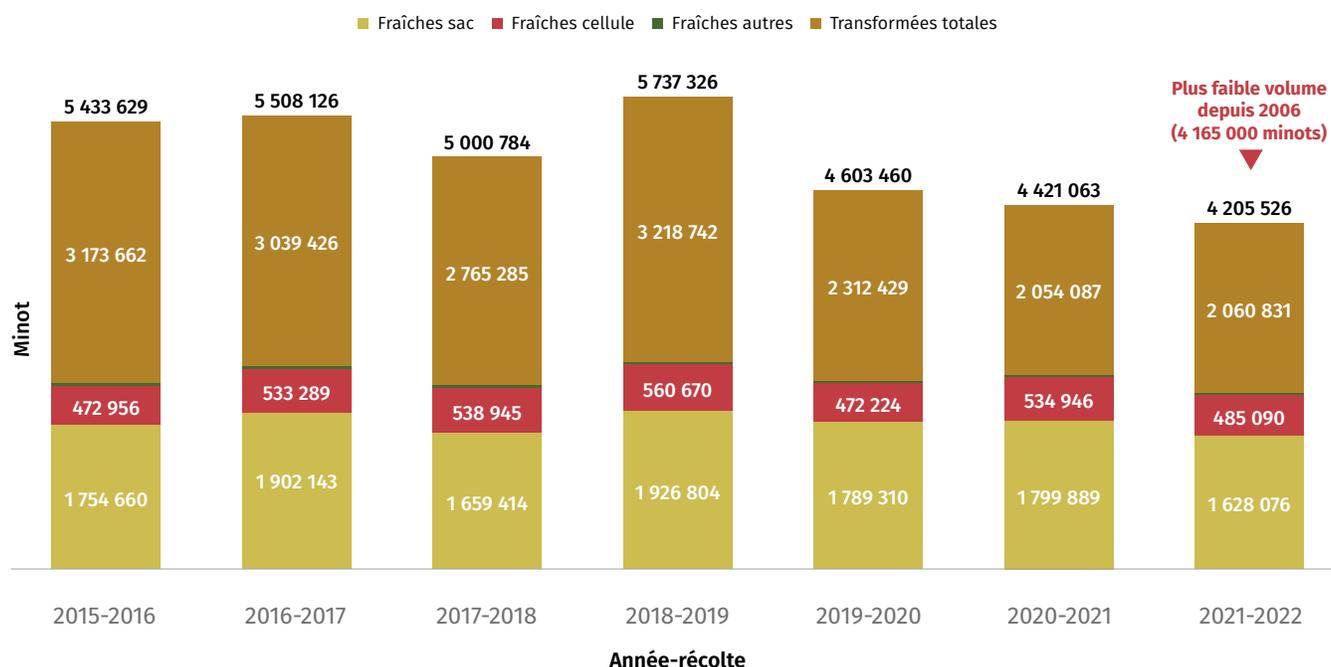


# ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ

# Faits saillants de l'année de commercialisation 2021-2022

Cette section résume la dernière année de commercialisation. Les différentes données recueillies tout au long de l'année de récolte permettent de faire un bilan et de discerner les principaux enjeux de l'industrie. Vous trouverez des faits saillants pour chacun des graphiques. Une année-récolte équivaut à une période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

**Graphique 1. Volumes de pommes tardives mises en marché entre les années 2015 et 2021, excluant les ventes directes aux consommateurs par type de marché<sup>2</sup>**



Fraîches autres : pommes de catégories Canada Commerciales et Pompouce. Vu les petites quantités, les données ne sont pas affichées dans le graphique.  
Transformées totales : jus standard, jus opalescent, cidre, pommes à chevreuil et transformation à la ferme.  
Source : Base de données des PPQ

## Pomme fraîche

**2 144 695**

minots

**- 5 %**

par rapport à la moyenne olympique 10 ans<sup>3</sup>

## Pomme transformée

**2 060 831**

minots

**- 32 %**

par rapport à la moyenne olympique 10 ans<sup>3</sup>

- Les données pour l'année-récolte 2021-2022 ont été comptabilisées le 9 décembre 2022. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.
- La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

**Graphique 2. Proportion de pommes tardives mises en marché par type de marché<sup>4</sup> en 2021**

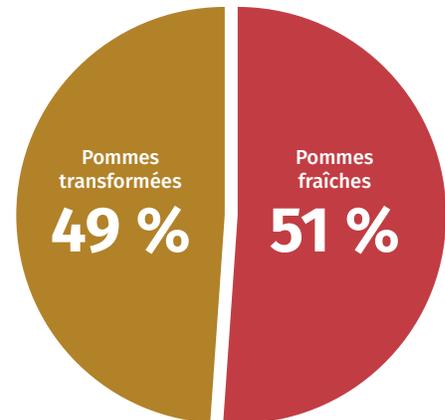
**Qualité**

**51 %**

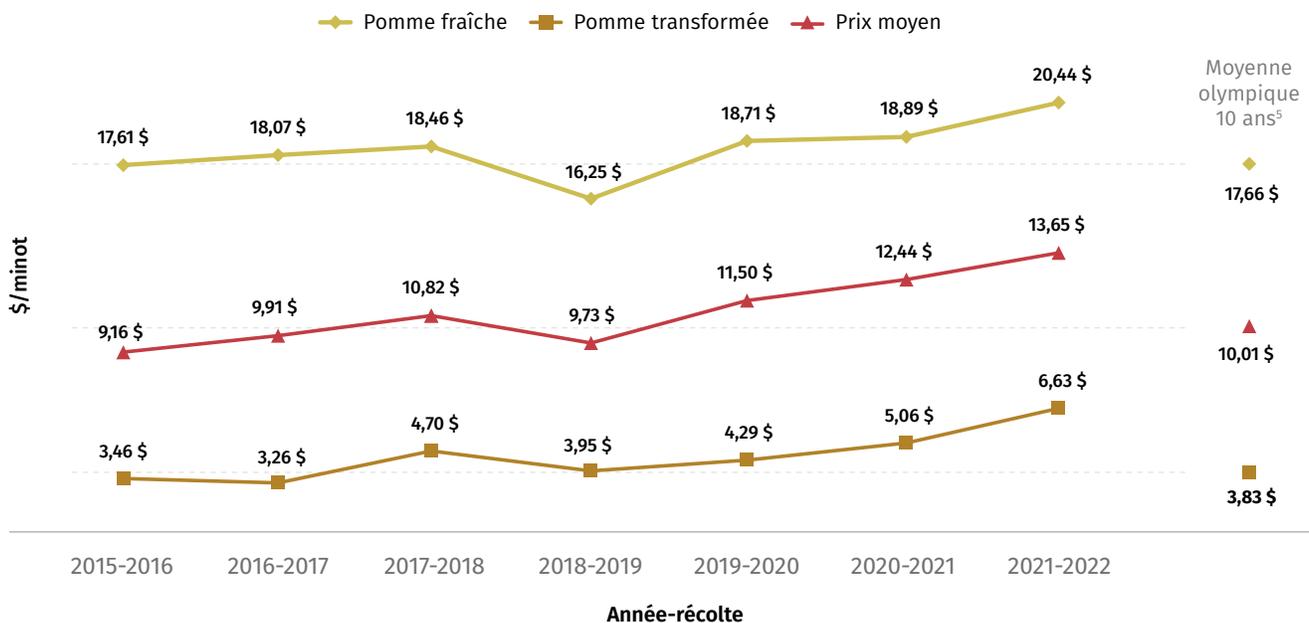
des pommes récoltées ont été commercialisées sur le marché frais

**44 %**

pour la moyenne olympique 10 ans<sup>5</sup>



**Graphique 3. Prix moyens payés aux producteurs du Québec pour la pomme fraîche, la pomme transformée ainsi que le prix global obtenu pour les années-récolte 2015 à 2021**



**Pomme fraîche**

**20,44 \$/minot**

prix moyen obtenu

**+ 8 %**

prix moyen obtenu par rapport à 2020

**+ 16 %**

par rapport à la moyenne olympique 10 ans<sup>5</sup>

**Pomme transformée**

**6,63 \$/minot**

prix moyen obtenu

**+ 31 %**

prix moyen obtenu par rapport à 2020

**+ 73 %**

par rapport à la moyenne olympique 10 ans<sup>5</sup>

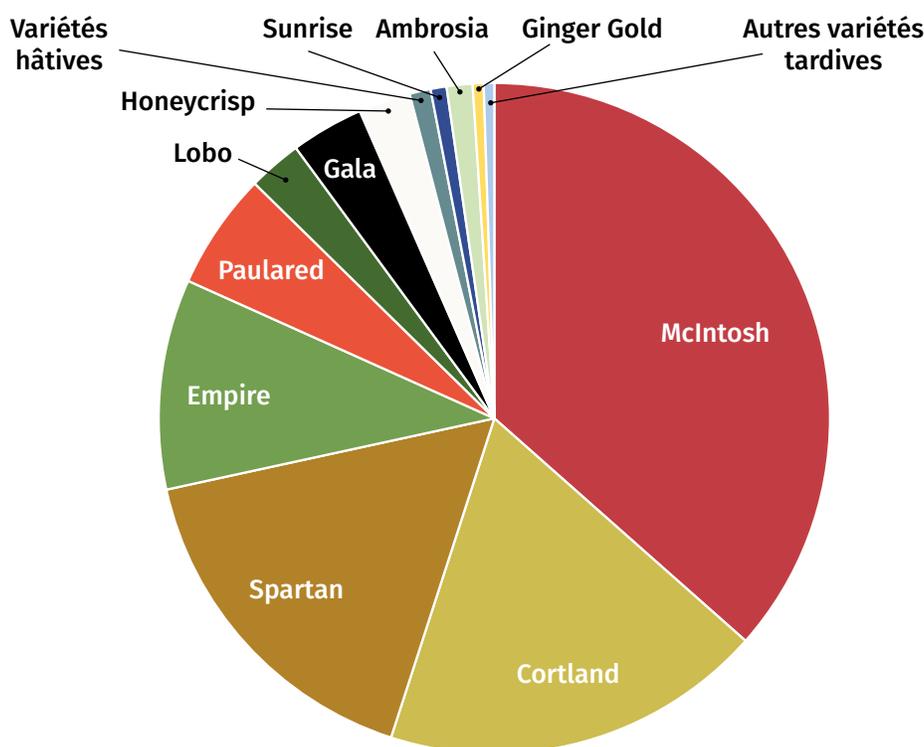
4. Les données pour l'année-récolte 2021-2022 ont été comptabilisées le 9 décembre 2022. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.

5. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

**Tableau 1. Proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés, par année-récolte**

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>McIntosh</b>	39 %	37 %	39 %	36 %	36 %	35 %	36 %
<b>Cortland</b>	21 %	19 %	15 %	20 %	20 %	21 %	18 %
<b>Spartan</b>	15 %	17 %	17 %	17 %	16 %	16 %	16 %
<b>Empire</b>	8 %	10 %	9 %	9 %	8 %	9 %	10 %
<b>Paulared</b>	6 %	5 %	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %
<b>Lobo</b>	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	3 %	3 %
<b>Gala</b>	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
<b>Honeycrisp</b>	1 %	2 %	2 %	2 %	3 %	3 %	2 %
<b>Variétés hâtives*</b>	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %
<b>Sunrise</b>	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
<b>Ambrosia</b>	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %
<b>Ginger Gold</b>	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %
<b>Autres variétés tardives**</b>	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %

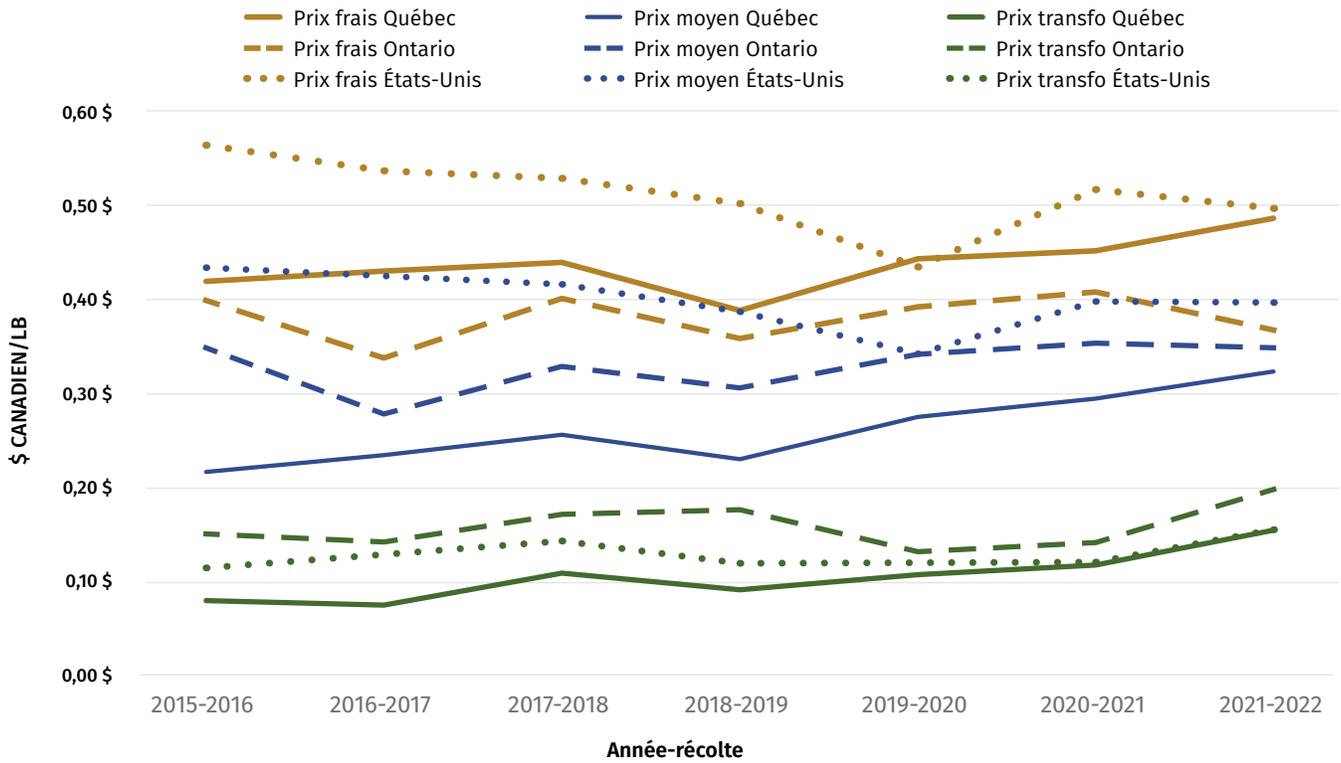
**Graphique 4. Proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés, 2021-2022**



\* Variétés hâtives : Melba, Jersey Mac et Vista Bella

\*\* Autres variétés tardives : Délicieuse rouge, SweeTango, Délicieuse jaune et Smitten  
Source tableau 1 et graphique 4 : Base de données des PPQ

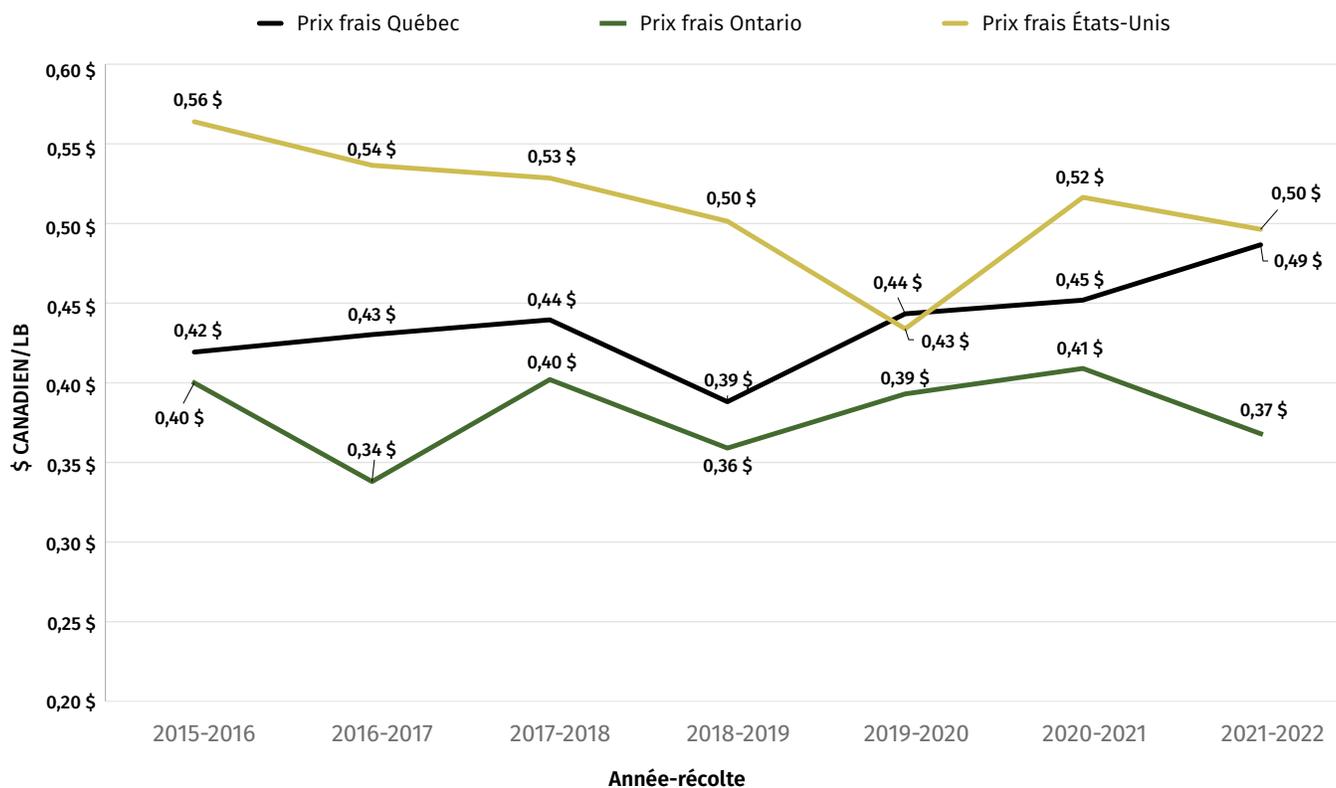
**Graphique 5. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récolte aux États-Unis, en Ontario et au Québec, par utilisation, de 2015 à 2021**



Sources : PPQ, OAG, NASS

**Note :** Les prix payés aux producteurs du Québec proviennent de la base de données des PPQ et tiennent compte de l'ensemble des transactions entre les producteurs du Québec et les agents autorisés. Par contre, en Ontario et aux États-Unis, les prix payés aux producteurs sont déterminés grâce à des sondages. En Ontario, ceux-ci sont effectués auprès d'emballeurs de pommes et sont publiés dans le rapport annuel de l'Ontario Apple Growers (OAG). Il existe des différences importantes dans l'industrie pomicole du Québec par rapport aux États-Unis, expliquant cet écart entre les prix moyens (niveau de fermeté des variétés produites, critères de qualité, conditions climatiques, etc.).

**Graphique 6. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récolte aux États-Unis, en Ontario et au Québec, pour la pomme fraîche, de 2015 à 2021**



#### Pomme transformée (graphique 5)

**0,19 \$/lb**

prix moyen obtenu en Ontario

**0,16 \$/lb**

**prix moyen obtenu au Québec**

**0,16 \$/lb**

prix moyen obtenu aux É.-U.

#### Prix moyen (graphique 5)

**0,40 \$/lb**

prix moyen obtenu aux É.-U.

**0,35 \$/lb**

prix moyen obtenu en Ontario

**0,33 \$/lb**

**prix moyen obtenu au Québec**

#### Pomme fraîche (graphique 6)

**0,50 \$/lb**

prix moyen obtenu aux É.-U.

**0,49 \$/lb**

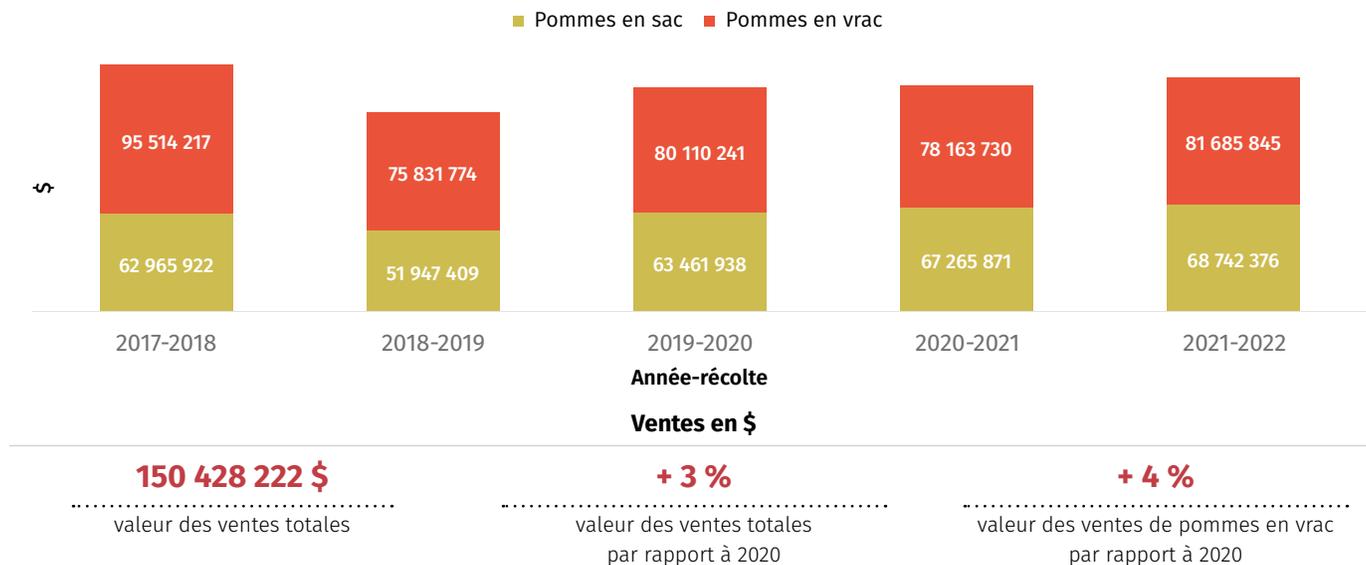
**prix moyen obtenu au Québec**

**0,37 \$/lb**

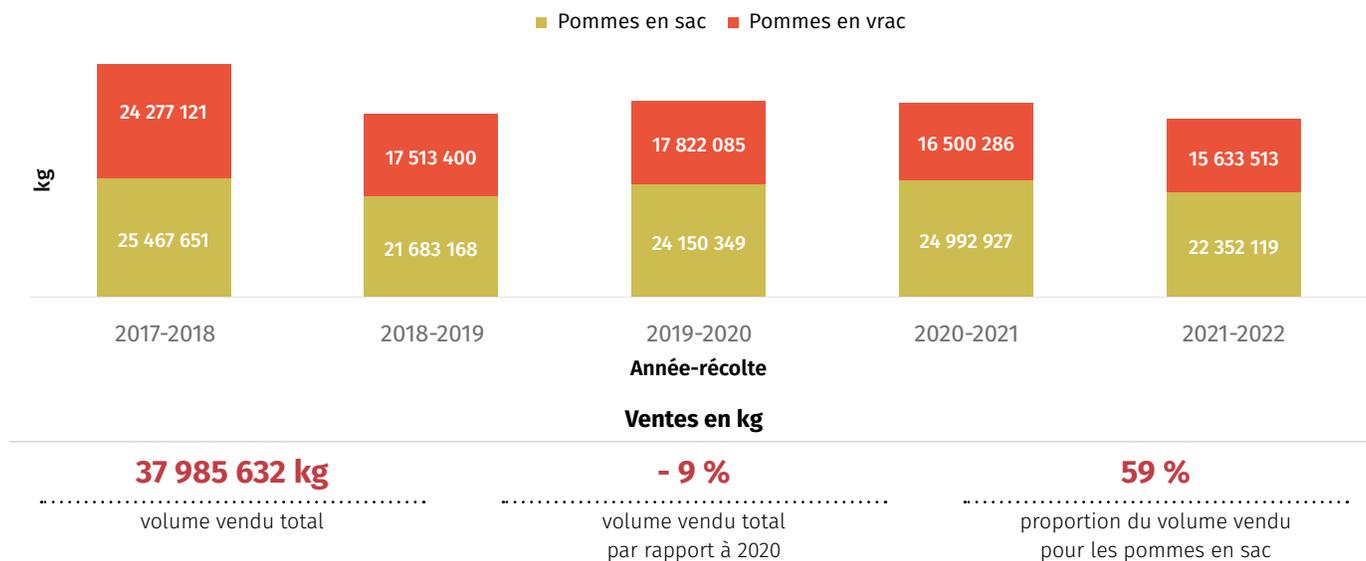
prix moyen obtenu en Ontario

Depuis 2001, les PPQ font l'acquisition de données sur les ventes de pommes dans le réseau des bannières supermarchés du Québec. **Les données présentées dans ce document peuvent différer de celles des précédents rapports, étant donné que les années ont été comptabilisées selon l'année-récolte, soit du début septembre à la fin août.**

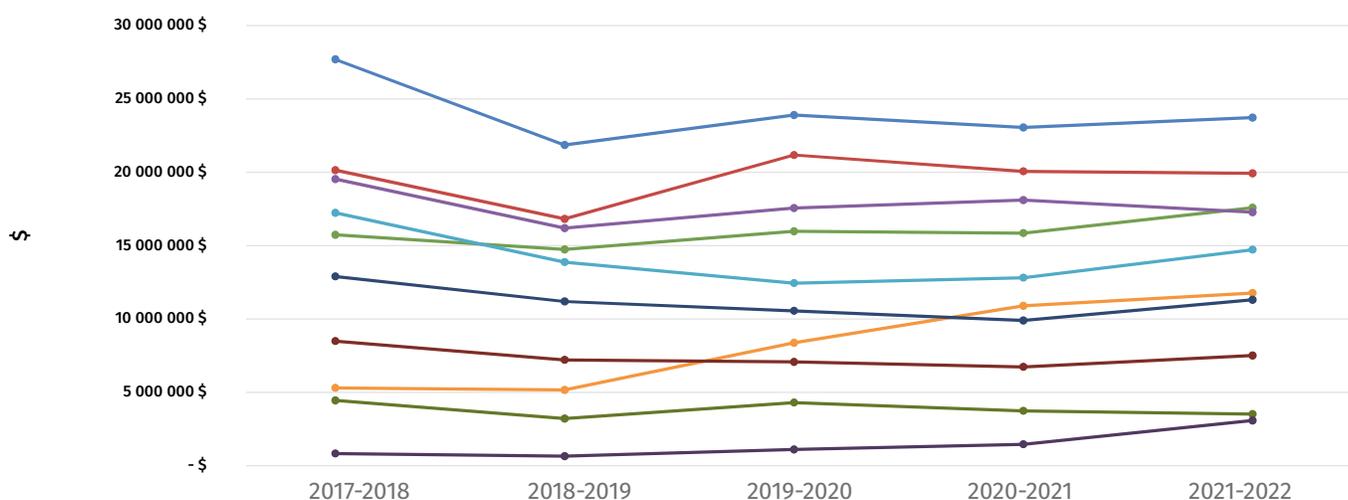
**Graphique 7. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)**



**Graphique 8. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)**



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

**Graphique 9. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>McIntosh</b>	27 187 317 \$	21 461 867 \$	23 467 645 \$	22 641 783 \$	23 295 696 \$
<b>Gala</b>	19 788 563 \$	16 528 982 \$	20 799 148 \$	19 714 425 \$	19 575 288 \$
<b>Cortland</b>	15 466 939 \$	14 482 549 \$	15 694 052 \$	15 584 300 \$	17 281 762 \$
<b>Granny Smith</b>	19 190 016 \$	15 909 933 \$	17 251 100 \$	17 783 889 \$	16 972 740 \$
<b>Spartan</b>	16 931 873 \$	13 651 081 \$	12 245 253 \$	12 606 888 \$	14 476 024 \$
<b>Honeycrisp</b>	5 241 248 \$	5 104 555 \$	8 253 601 \$	10 719 028 \$	11 580 341 \$
<b>Empire</b>	12 684 839 \$	11 010 310 \$	10 389 760 \$	9 749 701 \$	11 120 913 \$
<b>Délicieuse Rouge</b>	8 361 472 \$	7 115 007 \$	6 970 149 \$	6 644 313 \$	7 403 228 \$
<b>Délicieuse Jaune</b>	4 404 668 \$	3 189 801 \$	4 263 669 \$	3 700 225 \$	3 487 350 \$
<b>Ambrosia</b>	859 737 \$	674 451 \$	1 126 499 \$	1 483 097 \$	3 061 608 \$

**Ventes en \$****McIntosh**

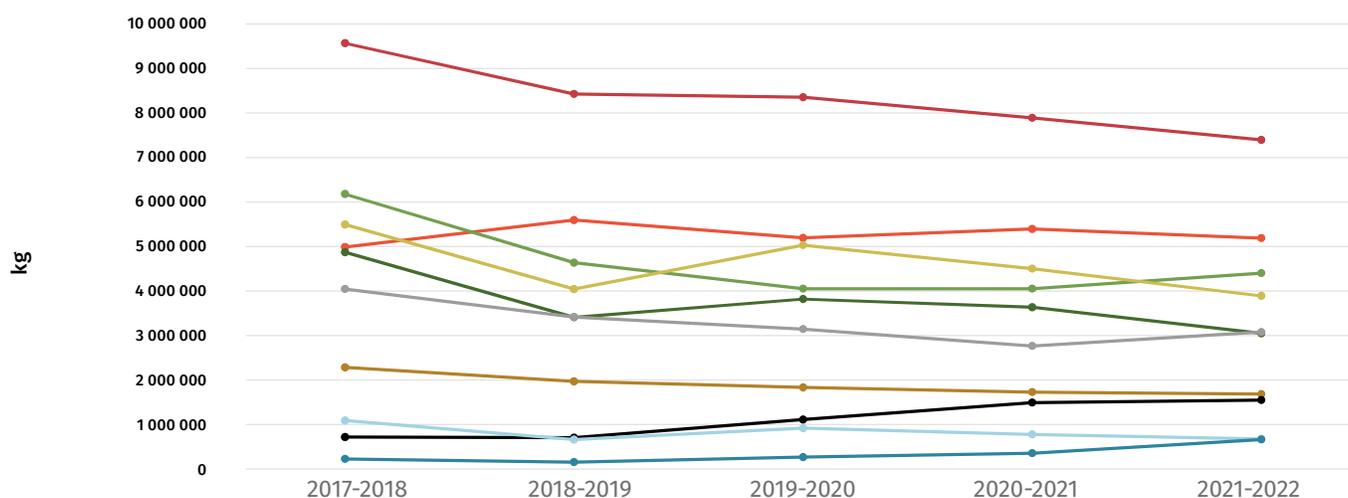
1<sup>re</sup> variété au classement  
de la valeur des ventes

**+ 52 %**

de la valeur des ventes d'Ambrosia  
par rapport à 2020

**+ 13 %**

de la valeur des ventes de Spartan  
par rapport à 2020

**Graphique 10. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
—●— McIntosh	9 494 384	8 365 586	8 290 649	7 833 241	7 339 014
—●— Cortland	4 950 838	5 549 857	5 156 059	5 352 585	5 150 315
—●— Spartan	6 132 686	4 599 277	4 022 222	4 023 410	4 369 468
—●— Gala	5 452 231	4 012 969	4 992 891	4 467 227	3 861 140
—●— Granny Smith	4 836 575	3 381 992	3 791 592	3 610 138	3 024 831
—●— Empire	4 014 859	3 391 307	3 123 300	2 746 480	3 053 361
—●— Délicieuse Rouge	2 266 118	1 952 578	1 820 360	1 714 573	1 672 143
—●— Honeycrisp	714 658	699 832	1 101 126	1 481 262	1 537 640
—●— Délicieuse Jaune	1 082 205	657 448	914 657	775 034	677 073
—●— Ambrosia	225 100	155 760	264 342	353 183	659 301

**Ventes en kg****McIntosh**

1<sup>re</sup> variété au classement  
des volumes vendus

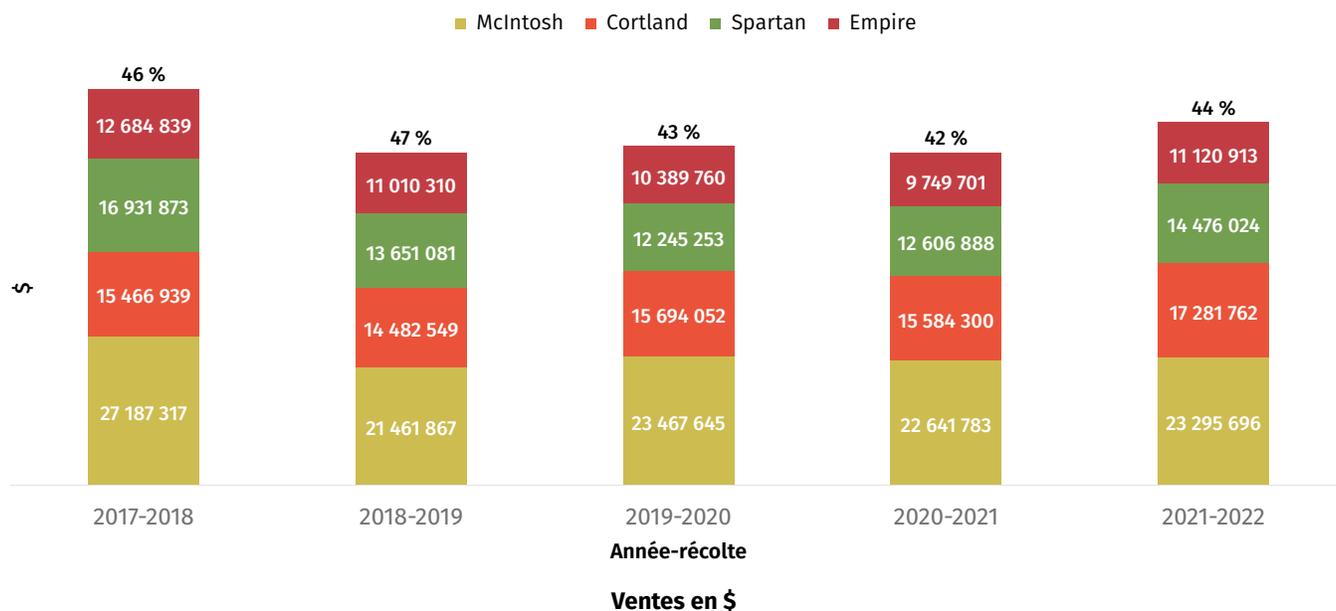
**+ 46 %**

volumes vendus d'Ambrosia  
par rapport à 2020

**+ 8 %**

volumes vendus de Spartan  
par rapport à 2020

**Graphique 11. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)**



**66 174 395 \$**

valeur des ventes des 4 principales variétés

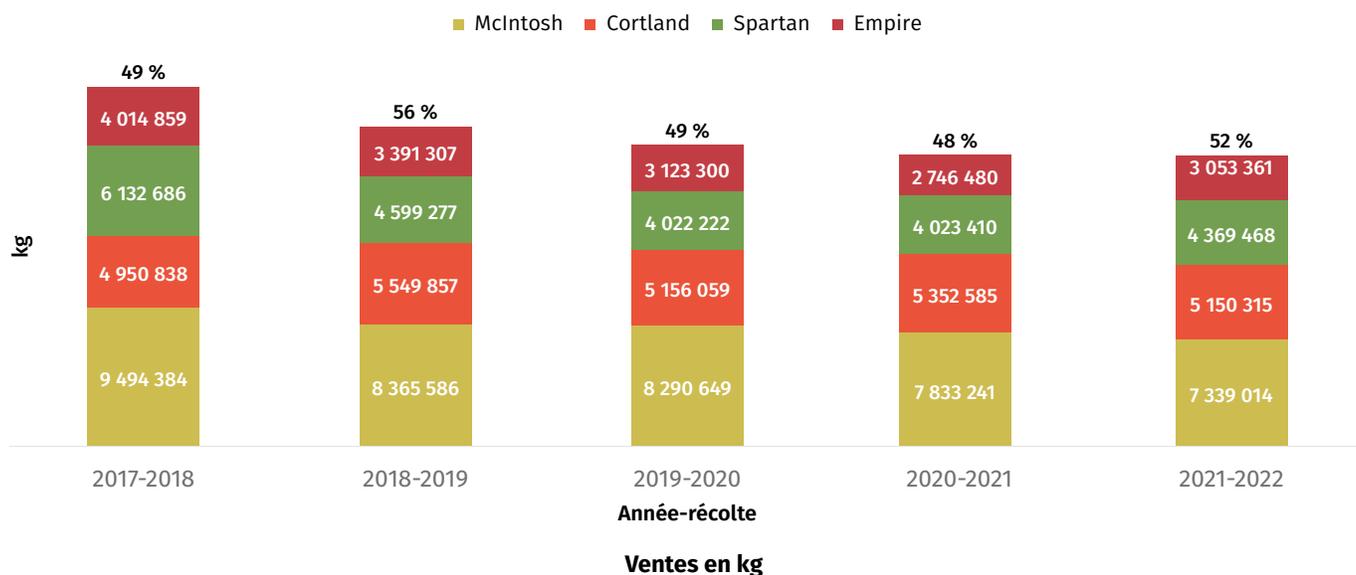
**44 %**

proportion des 4 principales variétés vendues

**+ 8 %**

valeur des ventes des 4 principales variétés par rapport à 2020

**Graphique 12. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)**



**19 912 157 kg**

volume vendu des 4 principales variétés

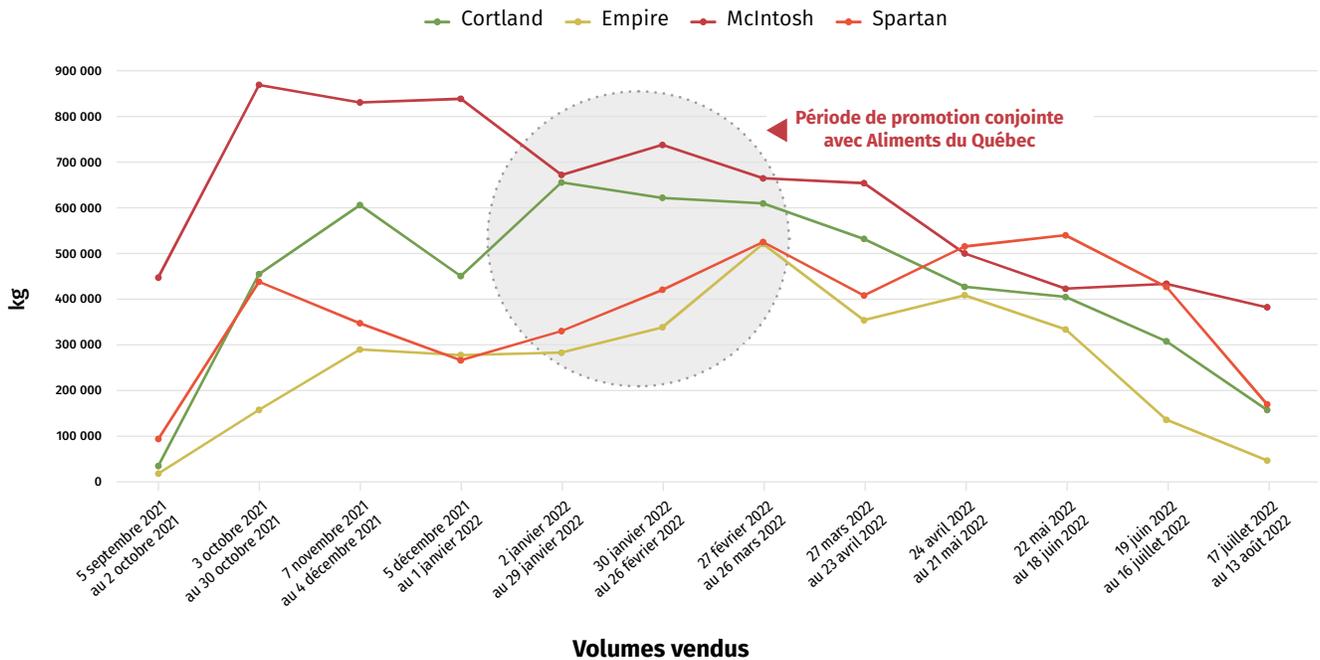
**52 %**

proportion des 4 principales variétés vendues

**+ 10 %**

volumes vendus d'Empire par rapport à 2020

**Graphique 13. Évolution des volumes vendus des 4 principales variétés produites au Québec par période dans les bannières supermarchés du Québec, août 2021 à août 2022 (en kg)**



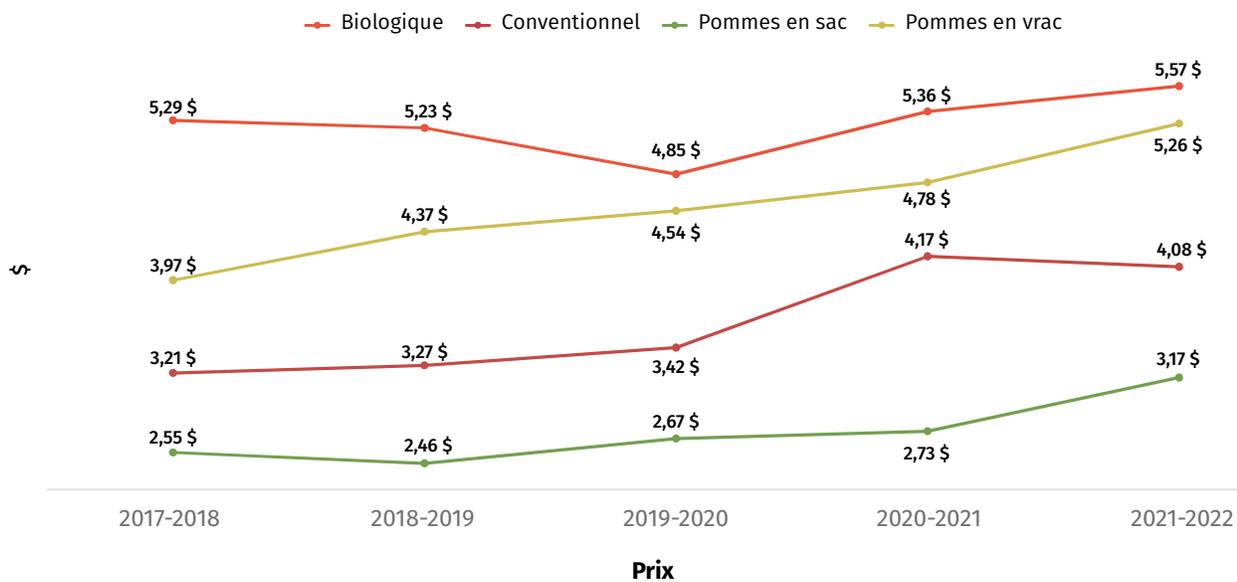
**5 septembre au 2 octobre 2021**

plus faibles volumes vendus des 4 principales variétés

**27 février au 26 mars 2022**

plus hauts volumes vendus des 4 principales variétés

**Graphique 14. Prix moyens des pommes dans les bannières supermarchés du Québec**

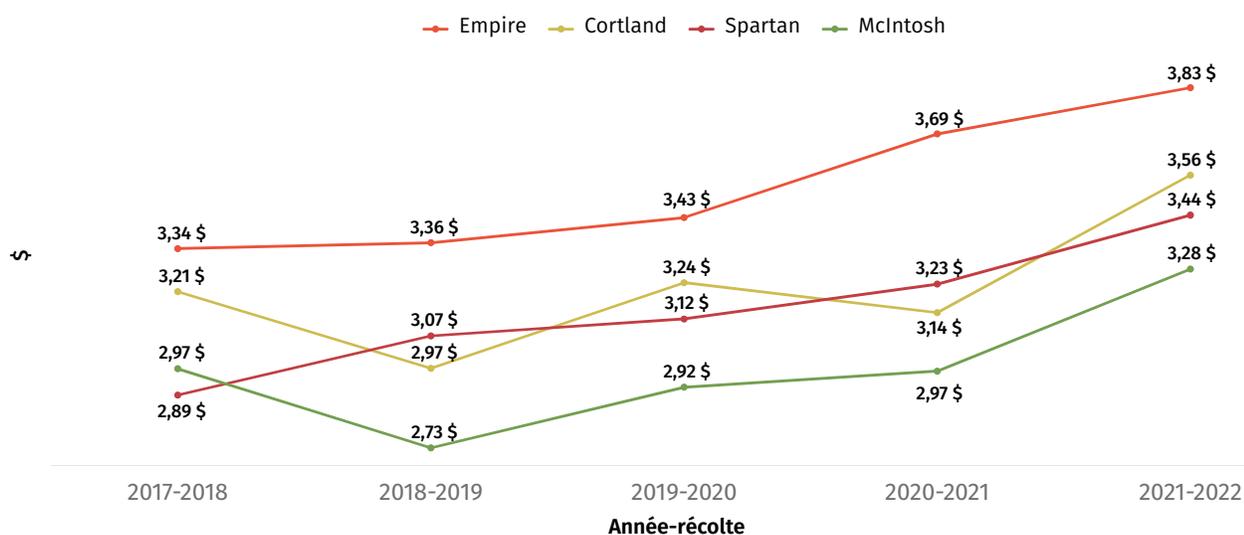


**4,03 \$/kg**

prix moyen des pommes

**+ 12 %**

prix moyen des pommes par rapport à 2020

**Graphique 15. Prix moyens de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec****Prix moyens des pommes****7,69 \$**

prix moyen le plus élevé,  
soit pour la Honeycrisp

**+ 13 %**

prix moyen de la Gala  
par rapport à 2020

**+ 12 %**

prix moyen de la Cortland  
par rapport à 2020

**+ 9 %**

prix moyen de toutes les  
variétés par rapport à 2020

**Tableau 2. Classement des prix moyens de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec en 2021 et 2022 (\$/kg)**

Rang	Variété	2021-2022	2020-2021
1	Honeycrisp	7,69 \$	7,49 \$
2	Pink Lady	5,76 \$	5,19 \$
3	Granny Smith	5,64 \$	4,93 \$
4	Délicieuse Jaune	5,22 \$	4,84 \$
5	Gala	5,12 \$	4,48 \$
6	Fuji	4,89 \$	4,07 \$
7	Ambrosia	4,77 \$	4,48 \$
8	Délicieuse Rouge	4,53 \$	4,05 \$
9	Empire	3,83 \$	3,69 \$
10	Cortland	3,56 \$	3,14 \$
11	Spartan	3,44 \$	3,23 \$
12	McIntosh	3,28 \$	2,97 \$

# Règlement de mise en marché

Le Règlement de mise en marché des pommes du Québec prévoit que les frais fixés à 025 \$/minot pour les pommes tardives à l'état frais servent en premier lieu à rembourser les producteurs par un complément de prix pour ceux ayant participé (à la suite d'une décision du conseil d'administration des PPQ par l'entremise de leur agent autorisé) à une opportunité d'affaires ou à une promotion ciblée. Pour l'année de commercialisation 2021-2022 il n'y a pas eu de complément de prix en raison d'un plus petit volume récolté.

Pour l'année de commercialisation 2020-2021 les PPQ ont émis dans les derniers jours un remboursement aux producteurs pour un montant total de 478 382 \$ (tableau 3). Depuis la création en 2006 de ce mode de compensation à partir des frais de mise en marché les PPQ ont émis des compléments de prix de 14 années de commercialisation sur 16 années.

Ce mécanisme est le meilleur système instauré par les PPQ pour s'assurer une mise en marché ordonnée et pour que le prix du marché maximise le revenu de tous les maillons de la filière pomicole du producteur aux chaînes alimentaires. Ainsi nous pouvons commercialiser les pommes à un prix réduit selon des **promotions ciblées** ou **opportunités d'affaires** et non à longueur d'année.

**Tableau 3. Utilisation des frais de mise en marché liés à l'administration et à l'opération du programme de gestion des inventaires**

Année de commercialisation	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>Complément de prix</b>	25 000 \$	460 406 \$	252 729 \$	421 122 \$	243 636 \$	238 206 \$	0 \$	482 479 \$
<b>Nombre de producteurs</b>	30	229	169	199	172	146	0	190
<b>Redistribution</b>	367 850 \$	0 \$	208 848 \$	0 \$	178 461 \$	227 877 \$	376 099 \$	0 \$
<b>Nombre de producteurs</b>	348	0	317	0	284	265	251	0
<b>Frais de gestion</b>	43 650 \$	51 156 \$	44 689 \$	49 900 \$	50 615 \$	52 094 \$	42 119 \$	56 383 \$
<b>Total du fonds</b>	<b>436 500 \$</b>	<b>511 562 \$</b>	<b>506 266 \$</b>	<b>471 022 \$</b>	<b>472 712 \$</b>	<b>518 177 \$</b>	<b>418 218 \$</b>	<b>538 862 \$</b>

Année de commercialisation	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 (P)
<b>Complément de prix</b>	526 009 \$	499 098 \$	313 630 \$	460 693 \$	510 886 \$	202 389 \$	501 044 \$	0 \$
<b>Nombre de producteurs</b>	178	132	130	124	142	89	131	0
<b>Redistribution</b>	0 \$	0 \$	190 014 \$	0 \$	0 \$	271 421 \$	0 \$	478 382 \$
<b>Nombre de producteurs</b>	0	0	246	0	0	196	0	185
<b>Frais de gestion</b>	63 883 \$	56 026 \$	60 184 \$	44 938 \$	63 014 \$	47 037 \$	52 116 \$	53 154 \$
<b>Total du fonds</b>	<b>589 892 \$</b>	<b>555 124 \$</b>	<b>563 828 \$</b>	<b>505 631 \$</b>	<b>573 900 \$</b>	<b>520 847 \$</b>	<b>553 160 \$</b>	<b>531 536 \$</b>

P : Données prévisionnelles en date du 22 décembre 2022  
Source : PPQ

**Tableau 4. Collecte des contributions perçues pour les saisons de commercialisation 2014-2015 à 2021-2022**

Année de commercialisation	Pourcentage perçu du potentiel des contributions
2014-2015	98,6 %
2015-2016	97,7 %
2016-2017	96,2 %
2017-2018	93,4 %
2018-2019	99,4 %
2019-2020	98,9 %
2020-2021	98,2 %
2021-2022 (P)	82,8 %

P : Prévissionnel  
Sources : PPQ et ISQ

## Contributions au Plan conjoint

Les PPQ poursuivent leurs efforts concernant la collecte des contributions pour obtenir un règlement équitable envers tous les producteurs (tableau 4). Les PPQ ont signé une entente de confidentialité avec La Financière agricole du Québec l'an dernier afin d'avoir accès aux volumes déclarés auprès de celle-ci. Certains producteurs ont reçu une facturation pour des pommes vendues directement à la ferme en 2019 qui n'ont pas été inscrites dans leur déclaration de production tandis que d'autres l'ont reçue parce qu'ils n'ont pas fait parvenir leur déclaration. Les PPQ ont facturé un montant global d'environ 18 560 \$ auprès de 75 producteurs et à ce jour, 90,7 % de ce montant a été réglé.



PHOTO : ISTOCK

## Entente avec Les Producteurs de cidre du Québec

Les PPQ ont poursuivi leur support financier pour le développement des Producteurs de cidre du Québec (PCQ). En reconnaissant que cette association possède l'expertise pour poursuivre son travail de développement de créneau du marché, les PPQ s'assurent que la valeur ajoutée du produit revienne aux cidriculteurs.

Les PPQ remettent 85 % des contributions en provenance des cidriculteurs aux PCQ.

En somme, cette entente a pour but de supporter les actions suivantes :

- Mettre en œuvre le Plan stratégique de développement des producteurs de cidre du Québec;
- Positionner les pommes du Québec et, plus particulièrement, les cidres et développer les marchés;
- Développer et maintenir l'image de qualité de la pomme du Québec et, plus particulièrement, des cidres;
- Développer les relations avec les PPQ.

Suite à la révision périodique, la Régie a demandé aux PPQ d'obtenir l'entente de financement qui les lie aux PCQ. Nous avons acheminé ce document en juin 2022 et sommes en attente d'un retour de la Régie, autant sur l'entente historique que sur l'alignement de la nouvelle entente en négociation entre les parties.



# Conventions de mise en marché

## Convention avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec

### Voici les réalisations et événements pertinents durant la saison de commercialisation 2021-2022 :

- Forfait d'inspection Pommes Qualité Québec chez les agents autorisés selon la norme PQQ pour un montant total de 166 600 \$ financé à parts égales avec les agents autorisés en vertu des deux conventions de mise en marché.
- Maintien de l'encadrement de la commercialisation des pommes de catégorie Canada Commerciales dans la Convention de mise en marché avec les emballeurs.
- Poursuite du travail pour atteindre les objectifs du plan stratégique de la filière pomicole 2018-2022 avec l'ensemble des autres partenaires (voir le texte dans ce rapport annuel).
- Refus de la part de l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ) de poursuivre sa collaboration avec les PPQ, après 13 années de participation financière aux campagnes de promotion. Les PPQ se sont alors tournés vers Aliments du Québec comme nouveau partenaire pour élaborer leur campagne 2021-2022 (lire le texte en page 36).



PHOTO : ISTOCK

### Principaux changements à la Convention de mise en marché des pommes entre les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec

Tel expliqué l'an dernier, la négociation de la Convention de mise en marché a été très difficile avec l'AEPQ, notre partenaire. À la suite de plusieurs échanges infructueux entre les PPQ et l'Association en mai et juin 2021, les PPQ n'ont eu d'autres choix que de consulter leurs procureurs lorsque l'avocat de l'Association a déposé une demande d'arbitrage devant la Régie le 21 juin 2021. Cette demande d'arbitrage auprès de la Régie est survenue au moment où les deux parties en arrivaient à finaliser la négociation, et les PPQ étaient disposés à accepter la date d'échéance du 31 août 2022, comme souhaité lors de l'AGA 2020 de l'Association des emballeurs de pommes du Québec. Les PPQ ont évalué avec leurs procureurs les différentes possibilités de négociations et d'options à proposer à l'Association afin d'éviter le lourd processus judiciaire qu'imposerait l'arbitrage devant la

Régie. Après analyses et consultations des procureurs, les PPQ ont proposé le processus de conciliation. Lors d'une conférence de gestion de la Régie, concernant le dépôt de la demande d'arbitrage par l'Association, la Régie a suggéré que la conciliation ait lieu dans un premier temps, tel que proposé par les PPQ, et si le processus de conciliation s'avérait infructueux, l'arbitrage devenait *de facto* nécessaire.

Le processus de conciliation a eu lieu au début de la récolte, le 9 septembre 2021. La conciliation a permis d'en arriver à une entente sur les différentes modifications proposées par les deux parties le 21 septembre 2021. Ces modifications ont été publiées dans notre bulletin du 11 novembre 2021.

Les modifications à la Convention sont minimes, malgré le long processus de négociations et de conciliation qui a mené à une entente après 2 années de pourparlers difficiles. Voici les modifications apportées à la Convention :

- Les parties conviennent que l'article 6.27 de la Convention est clair, qu'il est compris et adéquatement appliqué, et qu'il ne porte donc pas à interprétation; il n'est donc pas modifié. Cet article permet de balancer l'annexe H avec l'annexe B.
- L'article 11.6 est modifié au 3<sup>e</sup> paragraphe par : « *Les coûts de manutention sont indexés à un taux basé sur l'indice des prix à la consommation du Québec, annualisé (Statistique Canada) en juin de chaque année. Ce coût de manutention ne peut jamais être supérieur au prix minimum établi par le comité de fixation de prix des pommes destinées à la transformation pour le jus standard, le jus opalescent, la sauce ou pelées.* »
- L'article 26 est modifié comme suit : « *La présente Convention est en vigueur dès la signature du protocole de transaction par les parties jusqu'au 31 août 2022. Elle demeure effective tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas remplacée par une nouvelle convention.* »
- Ajout de sept nouveaux contenants à l'annexe E des poids standards dans le but d'aider au juste paiement des pommes aux producteurs par les emballeurs.

La nouvelle convention a été homologuée le 13 décembre 2021 pour l'année de commercialisation 2021-2022. Mais dès le 23 décembre 2021, nous avons reçu un courriel de l'Association signifiant que son conseil d'administration dénonçait, dans son entièreté, la Convention de mise en marché 2017-2019 et son addendum, homologué le 13 décembre 2021. Le 23 décembre en après-midi, les PPQ ont rappelé à l'Association qu'une convention signée par les parties était en vigueur pour la saison de commercialisation 2021-2022 et que son application serait respectée. Il est d'ailleurs prévu que la Convention demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas remplacée par une nouvelle convention.

L'Association a exercé beaucoup de pression pour inciter les PPQ à négocier une nouvelle convention rapidement. Ces derniers ont rappelé à l'Association qu'elle devait respecter l'échéance de la dénonciation de la Convention, soit le 30 juin 2022.

Les procureurs de l'Association ont fait plusieurs demandes de conciliation de la Convention que nos procureurs ont contestées, car nous n'avions pas obtenu les modifications de la part de l'Association et avions jusqu'au 30 juin 2022 pour déposer les nôtres. La Régie a convoqué une réunion de gestion le 23 juin 2022 lors de laquelle l'Association s'est engagée à déposer ses modifications à la Convention pour le 30 juin 2022. Nous avons fait de même, tel que prévu.

Il y a eu 5 séances de négociations de journées entières en juillet et août 2022. Malheureusement, aucune entente n'est survenue entre les PPQ et l'Association. Les deux parties ont demandé la conciliation à la Régie dès le début septembre 2022. La première rencontre de conciliation a eu lieu le 5 décembre 2022 et plusieurs autres dates ont été déterminées dans le but de faire avancer le dossier. Les PPQ négocieront de bonne foi dans l'intérêt d'une mise en marché collective.

La nouvelle dénonciation de l'Association s'attaque à la mise en marché ordonnée de notre secteur. Voici les principales modifications demandées :

- La définition d'un producteur de pommes
- L'abolition de l'annexe H, un outil qui a prouvé son efficacité depuis sa création en 2006. Cet annexe permet de répondre à une promotion ciblée sans devoir baisser la structure du prix sur une longue période.
- L'abolition de la plupart des articles qui expliquent clairement la façon dont les transactions entre les producteurs et les agents autorisés emballeurs doivent se faire, sous prétexte que cela se fait déjà.
- Enlever les inspections relatives au respect de la Convention (articles 8.2.3 à 8.7).
- Ne plus percevoir les retenues des contributions malgré le règlement de la Régie.
- L'abolition de tous les dommages liquidés imputés à l'emballeur en cas de non-respect de la Convention.
- Empêcher les PPQ de diffuser les prix inventaires aux représentants de l'AQDFL et faire en sorte que les communications soient effectuées si nécessaire par les emballeurs.
- L'utilisation facultative de la marque Pommes Qualité Québec (PQQ) et l'abolition de l'obligation pour les agents autorisés de payer une contribution à Aliments du Québec.
- L'élimination de la procédure de bonne entente.
- L'élimination de la catégorie pommes Canada Commerciales.

L'Association prétend qu'il faut moderniser et simplifier la Convention et dans ce contexte, elle s'attaque à de nombreux piliers de celle-ci. Les PPQ ont l'intention de défendre la Convention actuelle, mais sont tout de même ouverts à évaluer la possibilité de la simplifier.

## Convention avec les acheteurs de pommes à l'état frais

Le renouvellement de la Convention avec les acheteurs de pommes à l'état frais est en cours. Nous avons déposé notre dénonciation de la Convention le 31 octobre 2022 et avons eu une rencontre de négociations très fructueuse le 13 décembre dernier.

### Inspections et vérifications de l'inspecteur-vérificateur et de l'agent à la réglementation

Durant les années de commercialisation 2021 et 2022, plusieurs vérifications et inspections ont été effectuées par l'agent à la réglementation des PPQ. Voici un résumé en quelques points :

- Traitement des plaintes déposées par des producteurs et des consommateurs dans l'application des conventions de mise en marché des pommes du Québec.
- Vérification du prix minimum payé aux producteurs par les agents autorisés et réajustement des prix minimums payés.
- Analyse et traitement des plaintes concernant le respect des dates de mise en marché établies.
- Visites et inspections dans plusieurs chaînes d'alimentation, fruiteries, marchés publics et autres détaillants.
- Vérification du respect de la marque de commerce Pomme Qualité Québec (PQQ) conformément aux articles 20.3, 20.4, 20.5 ainsi que les annexes A, C et D de la Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec.
- Inspections et vérifications, en vertu de l'article 8 b) de la Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec.
- Vérification du respect des articles de la Convention de mise en marché des pommes auprès des emballeurs de pommes :
  - L'article 6.11 qui incombe à l'emballeur agent autorisé d'informer le producteur, signifié sur la preuve de livraison (annexe I), au moins 15 heures à l'avance, afin de l'informer du moment que ses pommes seront emballées;
  - L'article 6.11.2 de la Convention des acheteurs de pommes à l'état frais et de l'article 6.20 de la Convention des emballeurs de pommes. Ces deux articles incombent aux deux parties de transmettre les rapports de classements (annexe F) et de les communiquer aux producteurs au plus tard 16 heures le jour ouvrable suivant le classement;
  - L'article 6.27, 2<sup>e</sup> alinéa, incombe à l'emballeur agent autorisé la conservation de l'annexe H (promotion ciblée ou opportunité d'affaires) pour une période de 36 mois et de mettre à disposition les factures et documents à l'inspecteur.

### Inspections effectuées dans les chaînes d'alimentation, les fruiteries et les marchés publics\*

**165**

inspections  
du 5 août au  
7 octobre 2021

**269**

inspections  
du 31 août au  
3 octobre 2022

**88 %**

de chaînes d'alimentation  
inspectées

**11 %**

de fruiteries inspectées

**1 %**

de marchés publics inspectés

\* Inspections des dates de mise en marché déterminées par le comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais. Vérification de la qualité des pommes en magasin et de la conformité de l'étiquetage



### Annexes H (Promotions ciblées et opportunités d'affaires) reçues et vérifiées au cours de l'année de commercialisation

**423**

Annexes H  
2020-2021

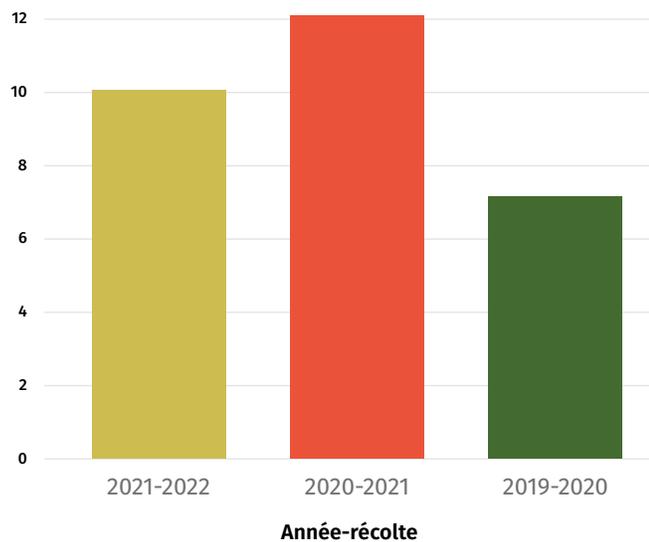
**0**

Annexe H  
2021-2022

Variétés dans le cadre de promotions ou opportunités d'affaires en 2020-2021

- McIntosh
- Ambrosia
- Cortland
- Spartan

**Graphique 16. Avis et avertissements émis aux emballeurs agents autorisés quant au non-respect de certaines clauses de la Convention**



En 2022-2023, trois inspections ont permis de constater des dates de mise en marché non respectées. Les détaillants ont alors retiré les pommes faisant l'objet de ces infractions.

**Graphique 17. Nombre de variétés de pommes mises en marché avant les dates prescrites**

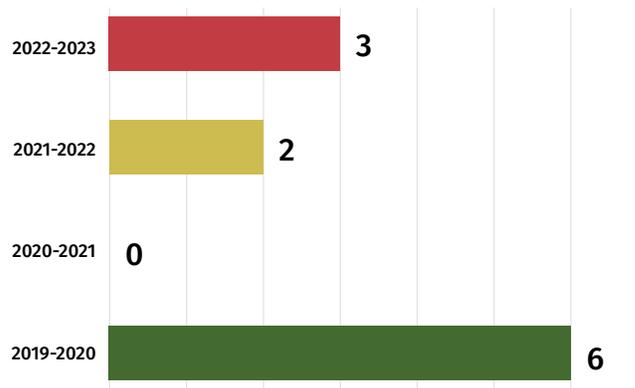


PHOTO : CHARLES CHOQUETTE

# Évaluation périodique des interventions du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec

**Le 18 mars 2021, Les Producteurs de pommes du Québec ont présenté le mémoire de l'office visant la période 2014-2018 pour leur évaluation périodique des interventions du Plan conjoint.**

Cet exercice a permis aux PPQ de démontrer à la Régie la rigueur de l'office dans l'application du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec, mais également la performance des outils collectifs, l'ensemble des réalisations et l'application des recommandations formulées dans le rapport de mai 2018.

Le 28 janvier dernier, les PPQ ont finalement reçu le rapport d'évaluation périodique de la part de la Régie. Le bilan des interventions des PPQ dans la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint au cours de la période couverte par l'évaluation est globalement positif, sans toutefois ignorer les menaces et les défis qui pèsent sur la santé fragile du secteur pomicole au Québec.

À la lumière des observations reçues et des constats de la Régie, les recommandations suivantes ont été formulées. En voici le résumé :

- Entreprendre une réflexion sur la participation des membres aux AGA des syndicats régionaux et à celles du Plan conjoint.
- Transmettre une copie de l'entente conclue avec Les Producteurs de cidre du Québec. Les PPQ ont transmis cette entente dans les délais, même si elle avait déjà été soumise lors de la révision antérieure en mars 2015.
- Pour le prochain exercice d'évaluation périodique, transmettre à la Régie le bilan de la *Planification stratégique de la filière pomicole 2018-2022*.
- Élaborer un plan structuré de modernisation des vergers de pommiers de manière à répondre à la demande des consommateurs en pommes fraîches et en informer annuellement la Régie. Au cours de la dernière année, les PPQ ont fait beaucoup de pression avec les membres de la filière pomicole auprès de M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, pour la mise en place d'un plan structuré.
- Informer annuellement la Régie des efforts de promotion de l'office et des réalisations mises en œuvre auprès des producteurs de pommes en matière de production biologique et de réduction de l'utilisation des pesticides.
- Informer annuellement la Régie des efforts de promotion visant à inciter les producteurs à obtenir la certification CanadaGAP.
- Réaliser le bilan de la Planification stratégique de la filière 2018-2022 et en transmettre une copie à la Régie au plus tard le 31 décembre 2023.
- Réaliser une nouvelle planification stratégique de la filière pomicole pour 2023 et les années suivantes avec l'ensemble des intervenants de notre secteur.

La Régie demande de respecter un calendrier de suivi que l'office suit avec régularité.

Le [mémoire de l'office](#) est disponible sur le site des PPQ.

Le rapport complet de la révision périodique est disponible sur le site de la RMAAQ.

**Soyez assurés  
d'être rassurés!**

Évaluer. Conseiller. Rassurer.

**Le programme  
d'assurance  
offert aux producteurs  
de pommes le plus  
complet de l'industrie.**

### Une tarification **sur mesure, conçue pour vous.**

Une assurance complète pour couvrir tous vos besoins, destinés aux **fabricants, transformateurs de produits, emballeurs, entreposeurs, grossistes** et même aux **POMMICULTEURS**

#### **Des garanties sur mesure :**

- Fuites de cuves de vin ou de cidre;
- Assurance contre la contamination et l'infestation des produits;
- Rappel de produits alimentaires;
- **De nombreuses autres garanties incluses gratuitement.**

### Unique au **Québec**

Arbres fruitiers, vignes et cultures récoltées ou non récoltées, **couvrant entre autre les risques de vent, le vandalisme, d'ouragan et de verglas.**

**Cette garantie peut être complémentaire à l'assurance récolte**, pour le remboursement de la franchise.

1 844 376-6637  
**courtika.com**

# Inspection de la pomme du Québec

## Bilan de la qualité pour la récolte 2021

Statistiques tirées des inspections réalisées entre le 7 septembre 2021 et le 17 juin 2022

### Commentaires généraux

- 5 avertissements ont été remis aux agents autorisés :
  - 2 avertissements pour des contenants nonconformes aux critères relatifs à l'emballage
  - 2 avertissements pour l'absence de la date d'emballage
  - 1 avertissement pour l'absence du logotype « PQQ »
- 25 points de démerite ont été émis pour la répétition de ces non-conformités :
  - 10 points pour des contenants non conformes et 15 points pour l'absence de la date d'emballage
- 465 points de démerite PQQ émis à 22 postes d'emballage (voir tableau 5. Répartition des points de démerite)
- 97 % du poids des pommes inspectées est conforme à PQQ

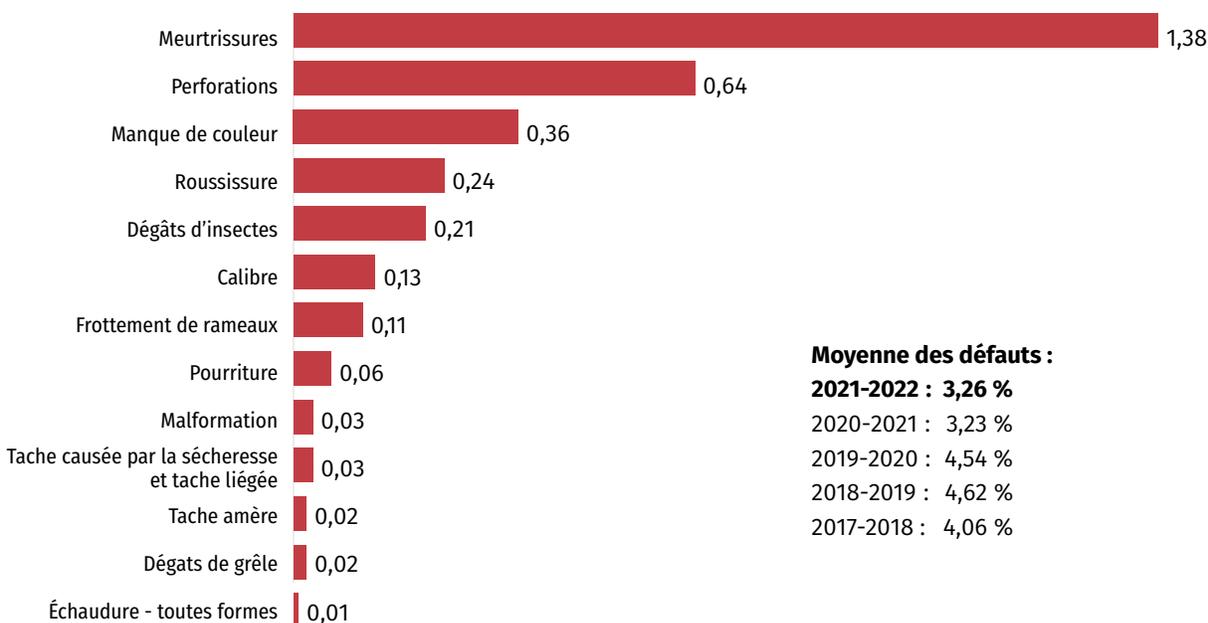
### Pommes Qualité Québec

- 358 inspections dans 22 postes d'emballage
  - 71 % du produit inspecté en sac, filet ou panier
  - 29 % en plateau ou vrac
  - 31 % McIntosh; 21 % Cortland;
  - 20 % Spartan; 16 % Empire

### Pommes Canada Commerciales

- 11 lots inspectés dans cette catégorie en 2021-2022
  - 5 points de démerite émis :  
pourcentage de défauts totaux inférieur à 90 %
  - 5 points de démerite émis :  
calibre inférieur aux critères de la catégorie

**Graphique 18. Pourcentage des défauts majeurs des produits inspectés au 17 juin 2022<sup>6</sup>**  
(2 000 lots – 4 761 059 lb)



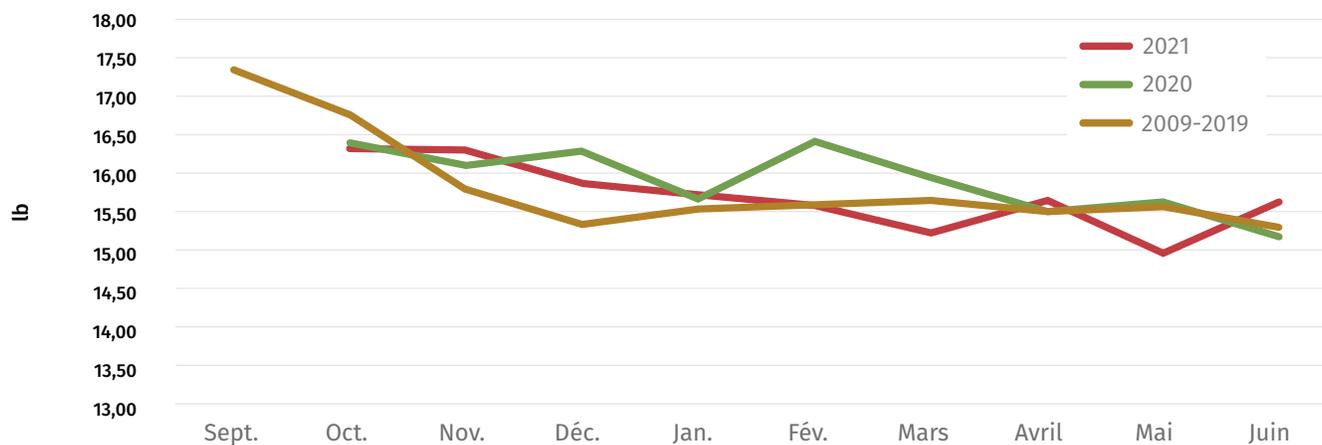
Source : Gestion Qualiterra inc.

6. Toutes variétés, tous formats et tous agents autorisés confondus.

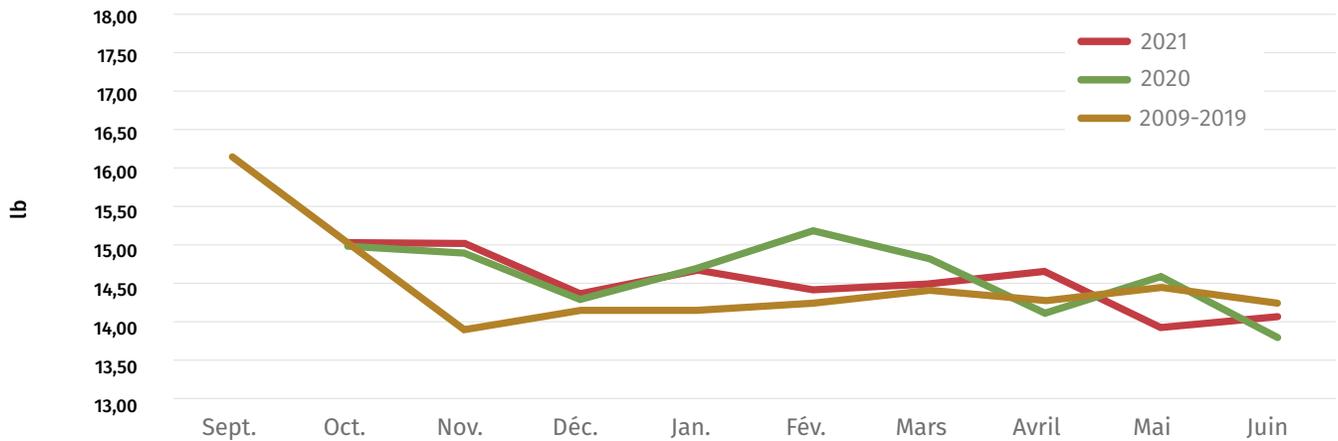
**Tableau 5. Répartition des points de démerite par défaut  
(Pommes Qualité Québec et Pompouce)**

Défauts	2021-2022 au 17 juin	2020-2021 au 4 juin	2019-2020 au 16 mars
<b>Meurtrissures</b>	140	65	140
<b>Manque de fermeté</b>	115	160	30
<b>Total des défauts &gt; 10 %</b>	75	40	40
<b>Pourriture</b>	45	130	35
<b>Manque de couleur</b>	40	10	10
<b>Perforations</b>	25	20	10
<b>Calibre minimum Pompouce</b>	10		10
<b>Calibre minimum</b>	10	115	295
<b>Calibre manque d'uniformité : sac</b>	5	15	15
<b>Roussissure</b>		5	
<b>Total</b>	<b>465</b>	<b>560</b>	<b>585</b>

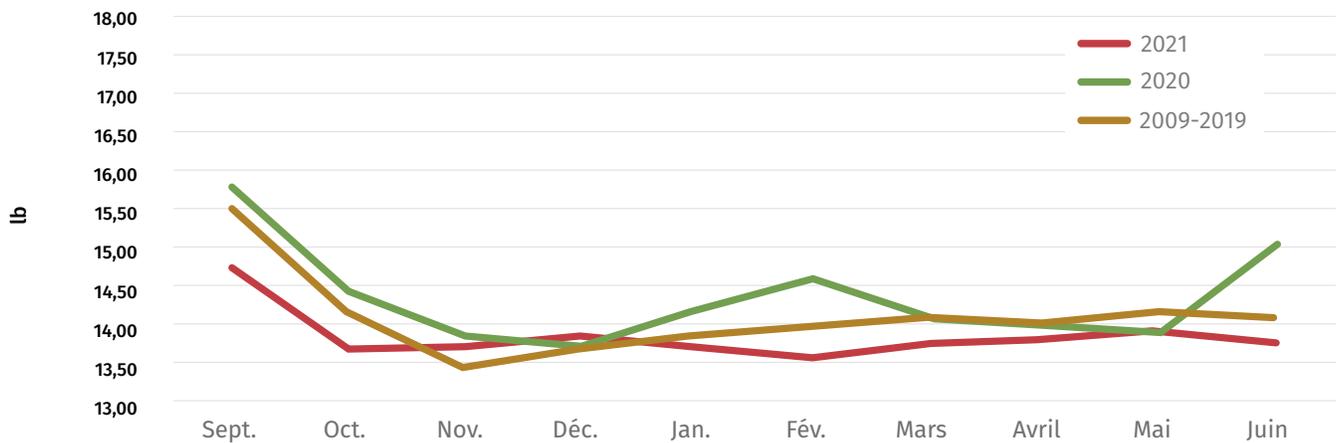
**Graphique 19. Variation de la fermeté pour l'Empire, tous les formats  
(moyenne mensuelle des récoltes 2021 vs 2020 vs 2009-2019)**



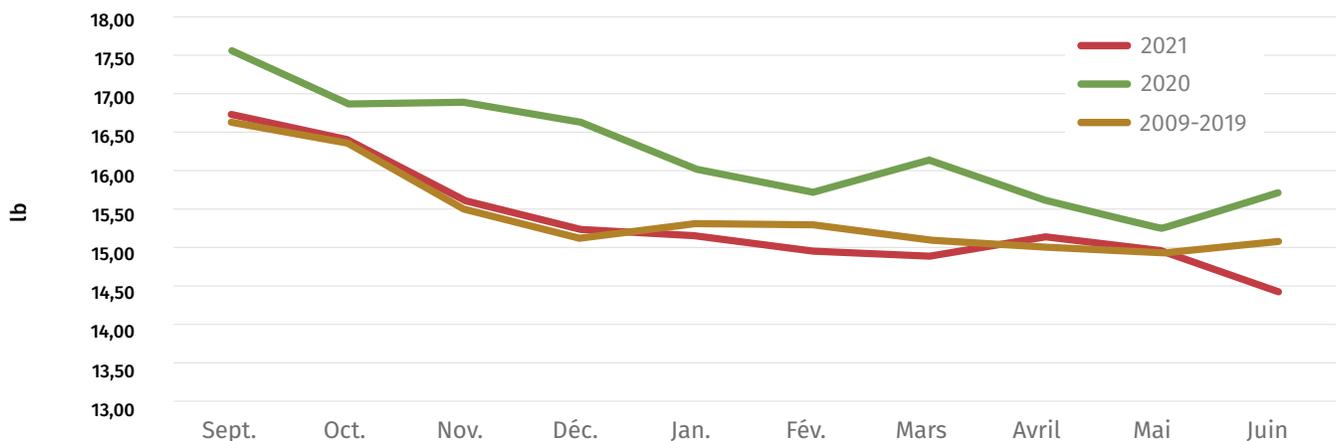
**Graphique 20. Variation de la fermeté pour la Cortland, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2021 vs 2020 vs 2009-2019)**



**Graphique 21. Variation de la fermeté pour la McIntosh, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2021 vs 2020 vs 2009-2019)**



**Graphique 22. Variation de la fermeté pour la Spartan, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2021 vs 2020 vs 2009-2019)**





# ELNOVA

## Équipements et Fournitures pour les producteurs de cidre & jus

(cuverie, pressoir, filtration, embouteillage)

- Vente et location
- Service à valeur ajouté:
  - Oenologue sur place : consultante en filtration
  - Électromécaniciens spécialisés pour entretien et réparation



Produits de qualité  
Gens d'Expertise

160, rue de la Montagne, Rougemont Qc Canada J0L 1M0  
450 469-1400 • 1 800 361-9579 • [elnova.ca](http://elnova.ca)

# Promotion 2021-2022

La campagne Pommes Qualité Québec a été développée en collaboration avec Aliments du Québec, dans le cadre du programme financier Projets rassembleurs.

## Objectif de communication prioritaire :

- Inciter les Québécois à choisir les pommes identifiées Pommes Qualité Québec plutôt que les pommes importées.

## Objectif de communication secondaire :

- (Re)donner le goût aux Québécois de manger des pommes.

## Comportements à influencer :

- Que les acheteurs de pommes québécois choisissent toujours des Pommes Qualité Québec;
- Que les acheteurs de pommes québécois achètent plus de pommes;
- Que les Québécois qui n'achètent pas ou peu de pommes (re)commencent à en consommer.

**Budget total pour la campagne :** 323 000 \$ (Investissement de 98 000 \$ par Aliments du Québec)

**Investissement total des PPQ en promotion :** 354 643 \$ (225 000 \$ pour la campagne conjointe)

**Axe de communication :** Assurez-vous de choisir les pommes d'ici.

## Clientèles cibles :

Principale : Adultes 25 à 54 ans (francophone, principal acheteur d'épicerie)

Secondaires :

- Femmes 25 à 54 ans avec enfant(s)
- Personnes soucieuses de leur alimentation (avec intérêt pour la consommation locale)

**Agences :** Lg2 (stratégie et création) et Médialliance (placement média)

**Période :** Du 17 janvier au 17 avril 2022

## Campagne publicitaire intégrée

Alliant les placements à la télévision, la vidéo en prélecture (*pre-roll*), les bannières en programmation Web et sur les médias sociaux, les deux différents visuels déclinés se voulaient informatifs afin de rappeler aux consommateurs que nous avons en magasin de belles pommes fraîches du Québec, et ce, à l'année.

À la télévision, des intégrations avec placement de produits ont été réalisées, notamment dans l'émission *Ricardo* et *Savourer* avec Geneviève O'Gleman, aussi disponibles en rattrapage.



Les placements de bannières, de différents formats, ont généré un maximum d'impressions à moindre coût. IGA.net, Mordu.ca, Météomédia et des sites spécialisés en cuisine et divertissement du réseau Québécois ont été choisis afin de joindre notre cible.

La vidéo *pre-roll* de 15 secondes a quant à elle été utilisée sur les sites de LaPresse+, Noovo.ca, Tou.tv, Télé-Québec.tv et TVA+.

Cette offensive marketing a aussi été déclinée sur les lieux de vente, avec une couverture de 512 magasins entre le 22 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2022. Des affichettes 6 x 8 po rappelant le visuel de la campagne étaient apposées tout près des pommes du Québec, dans la section des fruits et légumes des différentes chaînes québécoises telles que Metro, Pasquier, Maxi, Provigo et Super C. Avec 13 M d'impressions livrées et un CPM (coût par mille) de 2,21 \$, la promotion sur lieux de vente est l'un des médias les plus rentables pour notre type d'industrie.



## Autres collaborations



## Partenariats et engagements

### Le Mouvement J'aime les fruits et légumes

Depuis plusieurs années, Pommes Qualité Québec est un fier partenaire du Mouvement J'aime les fruits et légumes, lancé en 2018 par l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL). Le Mouvement vise à sensibiliser les Québécois à l'importance de la consommation de fruits et légumes dans l'adoption de saines habitudes de vie.

Dans le cadre de ce partenariat de longue date, Pommes Qualité Québec a notamment eu le privilège de s'associer au Mouvement à titre de commanditaire en produits pour le Marathon des petits pas J'aime les fruits et légumes. Pour l'occasion, 16 000 pommes fraîches ont été gracieusement offertes à tous les coureurs inscrits aux différentes épreuves du Marathon Beneva de Montréal.



### Autres commandites

Les PPQ commanditent plusieurs autres causes et événements en offrant des pommes au nom de Pommes Qualité Québec. Les PPQ privilégient généralement les demandes liées à la santé et à l'éducation.



### Le Club des petits déjeuners

Depuis 2003, les PPQ, en collaboration avec l'AEPQ, commanditent le Club des petits déjeuners en offrant annuellement des pommes aux jeunes élèves de la province. Un volume de pommes totalisant 28 882 \$ a été distribué à la communauté pour soutenir la mission du Club des petits déjeuners en 2021-2022.



# 226 625

nombre de pommes offertes annuellement en dons par les PPQ



# 79 968

nombre d'enfants rejoints par le Club au Québec qui ont croqué des Pommes Qualité Québec en 2021-2022



# 2

nombre de jours par semaine où des Pommes Qualité Québec ont été servies aux petits bénéficiaires durant toute l'année

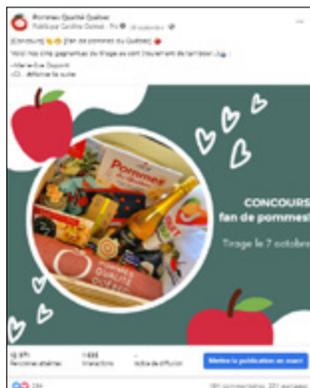
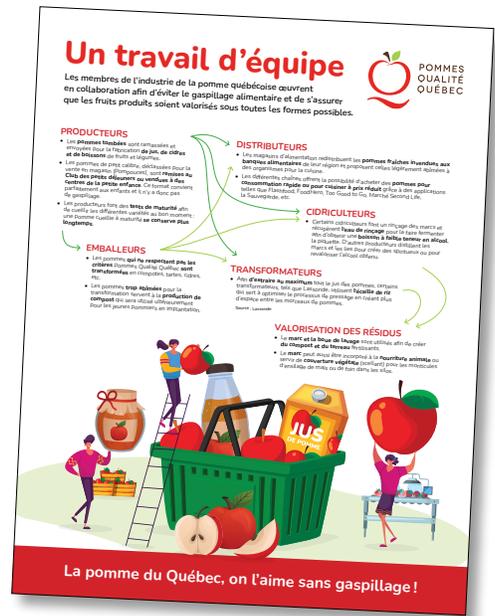
## Table filière pomicole

En collaboration avec les différents intervenants de l'industrie pomicole québécoise (l'AEQ, le Cidre du Québec et les Industries Lassonde), plusieurs projets ont été mis sur pied en 2021-2022 pour faire la promotion des Pommes Qualité Québec.

Une publicité pleine page dans le cahier zéro gaspillage du Mouvement j'aime les fruits et légumes a été réalisée en équipe afin d'y mettre en valeur l'ensemble des actions favorisant la revalorisation de la pomme au quotidien.

Afin de souligner l'arrivée de la nouvelle récolte de Pommes Qualité Québec en magasin et le lancement du magazine Pratico-Pratiques hors-série, le concours Fan de pommes! a été organisé en collaboration avec les membres de la Table filière. Cinq paniers-cadeaux comportant plusieurs produits de l'industrie ont été tirés fin septembre dernier.

L'ajout de l'option d'adhésion au formulaire d'inscription a aussi permis la bonification de la liste de courriels pour l'infolettre dédiée aux consommateurs.



**800**  
inscriptions  
reçues



**741**  
participations  
uniques



**767**  
interactions sur  
Facebook



**100 %**  
plus d'interactions  
que nos 50 dernières  
publications

## Hôtels, restaurants et institutions

La formation sur les pommes du Québec, dispensée par Isabelle Ferland, consultante au développement des marchés HRI, et dédiée aux futurs chefs cuisiniers et pâtisseries de la province, s'est poursuivie en 2021-2022.

L'atelier en cuisine a été, cette année encore, très apprécié. Il aura permis aux étudiants d'en connaître davantage sur les pommes du Québec ainsi que sur leurs multiples usages en fine cuisine.



**469**  
étudiants  
rencontrés



**25**  
formations  
dispensées



**15**  
écoles  
québécoises  
visitées



**10**  
variétés de  
pommes  
dégustées et  
travaillées  
en classe



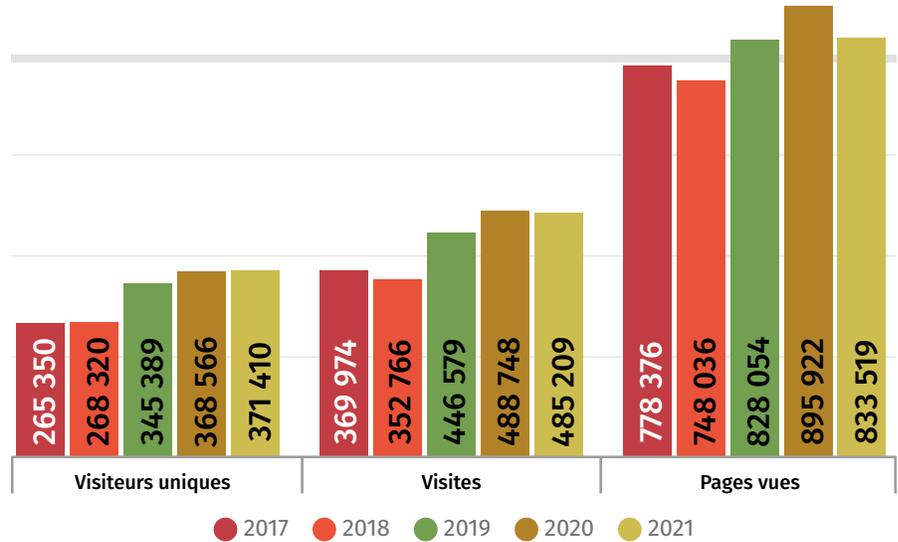
# Outils de communication

## Site Web

Les statistiques du site Internet ont été répertoriées du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 afin de tenir compte de l'achalandage lié à la saison d'autocueillette.

Les graphiques 23 et 24 démontrent une légère baisse de la fréquentation du site Web en général cette année, probablement due au retour à la vie normale suite au confinement de 2020. Nous dénotons par contre une belle hausse du nombre de consultations de la page Pommes Qualité Québec. Certainement en lien avec notre campagne de notoriété, les consommateurs interpellés par nos différentes publicités ont eu envie d'en apprendre davantage sur la marque et son gage de qualité.

**Graphique 23. Nombre de visiteurs uniques, de visites et de pages vues sur le site lapommeduquebec.ca de 2017 à 2021**



**La section Recettes demeure la plus consultée avec plus de 416 000 pages vues.**

**Les trois recettes les plus consultées demeurent :**

- le gâteau renversé à la vanille (65 496 pages vues)
- le ketchup aux fruits maison (46 444 pages vues)
- les chaussons aux pommes (24 315 pages vues).

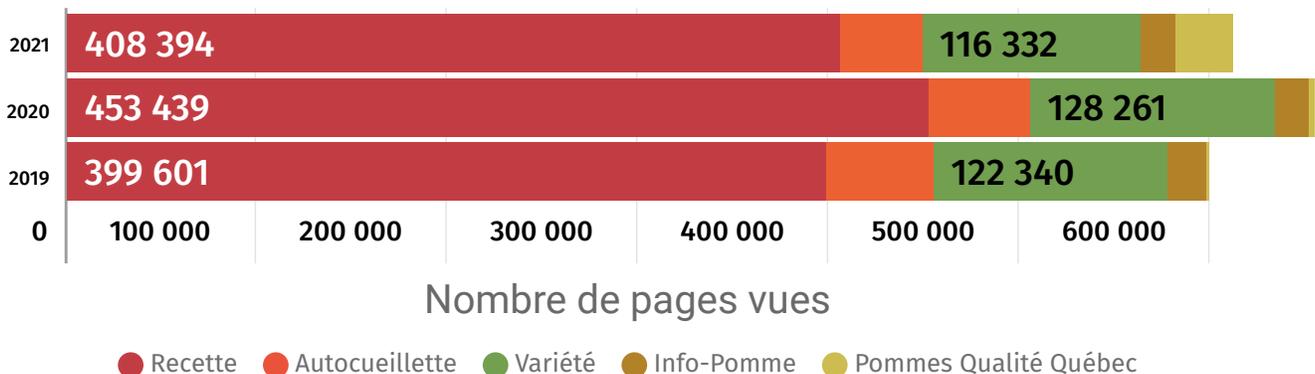
**Les variétés les plus recherchées sont :**

- Honeycrisp (11 854 pages vues)
- Cortland (11 068 pages vues)
- Lobo (10 582 pages vues).

**Dans la section Autocueillette, le top 3 des fiches de vergers les plus consultées sont :**

1. Vergers Lafrance (4 319 pages vues)
2. Verger du parc national du Mont-Saint-Bruno (IRDA) (2 634 pages vues)
3. Verger de la colline (1 656 pages vues).

**Graphique 24. Comparaison du nombre de pages vues des principales sections du site lapommeduquebec.ca entre 2019 et 2021**



## Réseaux sociaux

Un calendrier de contenu a été créé en fin d'année afin d'augmenter la fréquence des publications diverses sur les médias sociaux. Les statistiques suivantes démontrent bien l'importance de maintenir un contact fréquent avec nos abonnés, et ce, en leur partageant du contenu adapté aux différentes plateformes.

Une nouvelle page [LinkedIn](#) a été créée au nom des Producteurs de pommes du Québec en septembre 2022 afin de démontrer notre présence dans le milieu des affaires et de favoriser l'acquisition de partenaires au niveau de la promotion. Le réseau d'abonnés demeure à développer. Même chose pour la nouvelle page [TikTok](#) qui vise, quant à elle, à joindre la clientèle plus jeune (18-24 ans).

### Statistiques Facebook



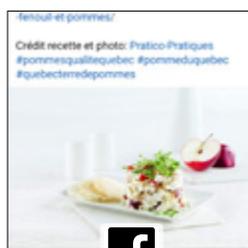
**97 564**  
nombre de mentions  
J'aime à la page



**57**  
nombre  
de publications



**12 737**  
portée moyenne  
des publications



### Statistiques Instagram



**1 125**  
nombre  
de followers



**16**  
nombre  
de publications



**170**  
portée moyenne des  
publications  
(3 derniers mois)



**40**  
nombre  
de stories



**70**  
portée moyenne  
des stories  
(3 derniers mois)

## Résultats

### Sondage

Encore cette année, la firme Léger Marketing a été mandatée pour effectuer le sondage post-campagne et mesurer la notoriété de la marque Pommes Qualité Québec.

Plus spécifiquement, l'étude visait aussi à évaluer :

- La notoriété des publicités portant sur les Pommes Qualité Québec et la source de notoriété;
- L'opinion sur les publicités;
- La fréquence d'achat de pommes;
- La facilité d'identification des Pommes Qualité Québec en magasin.

La promotion sur lieux de vente (affichage en magasin) a bien fonctionné : sur un échantillon de 1 059 consommateurs québécois, parlant français et anglais et étant âgés de 18 ans ou plus :

- 11 % des Québécois ont affirmé avoir vu la publicité, comparativement à 29 % l'an dernier pour les publicités à la télévision, considéré comme un média de masse;
- 93 % (↑ vs 87 % en 2022) des répondants ont affirmé que les publicités présentées avaient amélioré leur perception des Pommes Qualité Québec;
- 56 % ont mentionné y avoir appris quelque chose qu'ils ne savaient pas.

Bien que la proportion d'acheteurs de pommes demeure stable (95 % vs 96 % en 2022), la proportion d'acheteurs mensuels semble avoir subi une légère baisse (65 % vs 71 % en 2022).

En somme, bien que la notoriété de la campagne soit en baisse (22 % vs 38 % en 2022), **la notoriété de la marque Pommes Qualité Québec ne semble pas en avoir été affectée.**

Voici les principaux résultats du sondage :



## 91 %

des répondants ayant vu la campagne sont en accord avec l'affirmation suivante : ces publicités m'incitent à soutenir les producteurs d'ici.



## 73 %

des répondants ayant vu la campagne sont en accord avec l'affirmation suivante : ces publicités m'incitent à choisir les Pommes Qualité Québec.



## 54 %

des Québécois francophones affirment connaître la marque Pommes Qualité Québec.

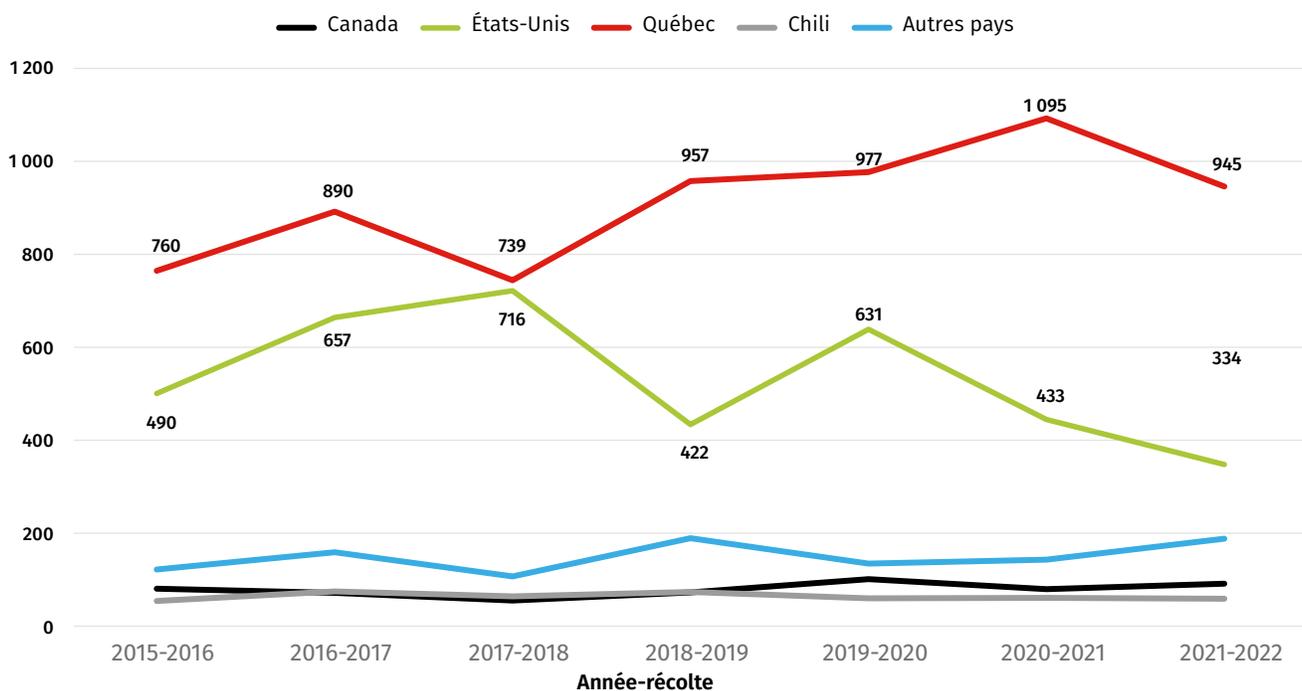
## Promotion en circulaires

Les PPQ compilent les prix des pommes annoncées et la présence du logo Pommes Qualité Québec dans les circulaires des principales bannières supermarchés, fruiteries et autres magasins d'alimentation depuis plus de dix ans.

- 100 : Nombre de parutions du PQQ en 2021-2022 dans les circulaires
- +15 % : Moyenne 10 ans

Au total, 945 promotions de variétés du Québec ont été publiées dans les circulaires en comparaison avec 334 promotions de pommes en provenance des États-Unis.

**Graphique 25. Nombre total de variétés en promotion par provenance par année-récolte**





# ACTIVITÉS GÉNÉRALES

# Planification stratégique de la filière pomicole québécoise 2018-2022



La planification stratégique de la filière pomicole québécoise vise à assurer la pérennité de l'industrie, et ce, à travers la concertation et la coordination de tous les maillons du secteur.

Dans le cadre de la dernière [planification stratégique 2018-2022](#), Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) et Les Producteurs de cidre du Québec (PCQ) ont procédé à l'embauche d'un agent de développement (Papilles développement) en novembre 2020 afin d'agir comme agent de liaison dans la mise en œuvre des projets prioritaires, en collaboration avec les différents membres de la Table filière pomicole du Québec.

## Quelques chiffres concernant les réalisations de Papilles développement pour la coordination de la Table :

- 28 entrevues réalisées
- 4 rencontres de la Table filière pomicole du Québec (20 personnes)
- 10 infolettres la Presse-pommes et l'Ex'Presse-pommes
- 12 + rencontres du comité de suivi
- 3 nouveaux comités de travail (Chaînes, Cidre et Anti-gaspillage)
- 5 remises de rapports
- 10 rapports mensuels de veille
- 4 présentations des résultats des études consommateurs
- 2 projets spéciaux

## Les agentes de Papilles ont également eu le mandat pour la réalisation de ces deux projets spéciaux :

1. Projet Amélioration des connaissances sur le marché de la pomme au Québec – Synopsis (volet qualitatif) et Rapport Nielsen (portrait achat des ménages) – décembre 2020 à mars 2022
2. Projet Bonification des connaissances sur le marché de la pomme au Québec – Synopsis (volet quantitatif) – juillet 2021 à juin 2022

## Réalisations

- Étude *Synopsis*, réalisée auprès de plus de 1 000 consommateurs de pommes pour établir de grands constats sur la perception de la pomme en général et celle produite au Québec;
- Étude *Nielsen* dans le but d'établir le portrait des trois niveaux de consommateurs établis (grand, moyen et petit) ainsi que leur profil de consommation;
- Création d'une signature éditoriale et visuelle distinctive et porteuse pour l'industrie, *Québec Terre de pommes*, suite aux études consommateurs;
- Concertation avec tous les membres de la Table filière afin d'assurer la mise en place de la stratégie sur les médias sociaux.



Dans le cadre des webinaires du Réseau-pommier organisés le 15 mars 2022, M<sup>me</sup> Audrey Simard, de Papilles, avait fait une conférence pour présenter les résultats : [La présentation Écraser la banane! est disponible sur Agri-Réseau.](#)

## Quelques faits saillants des deux études

- On constate une **perte de vitesse en termes de parts de marché**. Même si globalement les ventes augmentent, elles n'augmentent pas aussi vite et de façon aussi importante que pour les autres fruits, en général;
- La **saisonnalité** demeure un défi important. On constate une méconnaissance de la bonification par l'entreposage à long terme. **Elle est perçue fraîche seulement durant la période de récolte.**
- Vers une **polarisation du marché** : les grands consommateurs en mangent plus (les personnes âgées) et les petits consommateurs en mangent moins et la délaissent (moins de 35 ans). **Il y a risque de cassure à moyen terme.**
- Les jeunes (18-34 ans) apprécient moins la pomme et ses qualités. **Le fruit n'est surtout pas perçu comme moderne ou gastronomique.**
- La pomme est santé pour 93 % des gens et le fruit préféré pour 10 % de la population. **Ceux qui la délaissent ne savent tout simplement pas pourquoi.**
- On aime la pomme avec la tête, il faut maintenant l'aimer avec le cœur. **La pomme doit redevenir cool.** Ses aspects pratiques, on les connaît.

**Les constats ont mené à plusieurs pistes de solution. Les membres de la Table filière continueront d'investiguer afin d'améliorer nos campagnes de promotion.**

Planification stratégique 2018-2022 : [producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2018/09/Planification-strategique-FINAL.pdf](http://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2018/09/Planification-strategique-FINAL.pdf)

Nous tenons à remercier le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour son financement via le **Programme de développement sectoriel** et le **Programme de développement des marchés bioalimentaires**.

PROGRAMME  
DE DÉVELOPPEMENT  
DES MARCHÉS  
BIOALIMENTAIRES

PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada Québec

## Les membres de la Table filière pomicole du Québec



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

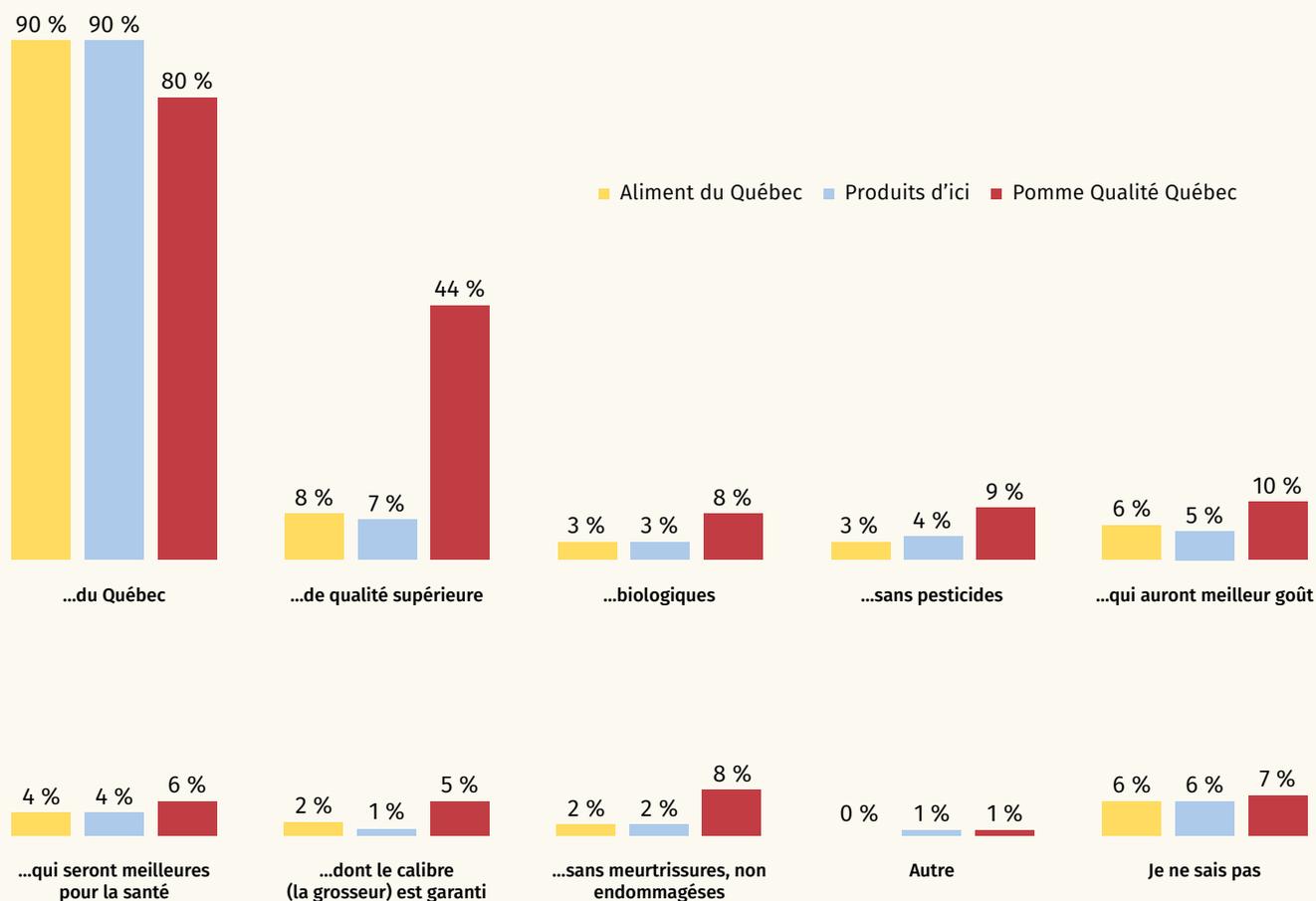
## Parlons logo

Nous avons posé cette question à 1000 Québécois :

*D'après-vous, que veut dire ce logo s'il est apposé sur un emballage de pommes? Qu'il contient des pommes...*



### Perception de la signification des logos



### Piste : S'assurer de la visibilité du logo PQQ

#### Résultats

- Aliments du Québec est le plus connu, mais les résultats par rapport à la perception sont positifs pour les 3 logos.
- Les 3 logos rejoignent l'origine québécoise de façon similaire.
- La qualité est clairement renforcée par le logo Pommes Qualité Québec.

# Sécurité du revenu

La saison a été très occupée pour le comité de sécurité du revenu! Voici les principaux dossiers discutés lors des 14 rencontres de l'année :

1. Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers – Volet individuel
2. Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales
3. Assurance récolte
4. Programme de modernisation des vergers (voir page 50 pour le résumé)
5. Guide d'implantation d'un verger et fichier profitabilité
6. Amélioration de la méthodologie de l'estimation de récolte
7. Mise à jour des coûts de production pomicole

## Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers – Terminé

**Début du programme :** 1<sup>er</sup> septembre 2020

**Fin du programme :** 1<sup>er</sup> mars 2022 (1<sup>er</sup> décembre 2021 initialement)

**Budget :** 1 M\$

**Clientèle cible :** Entreprise pomicole ayant été adhérente au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles administré par la société pour l'année d'assurance 2017-2018 et ayant réalisé un projet de replantation admissible.

**Tableau 6. Statistiques du Programme d'aide financière à la replantation des vergers de pommiers de la FADQ – Bilan final**

Catégorie	Données
Nombre total de demandes reçues	69
Montant total versé	782 250 \$
Budget	1 000 000 \$
Solde de l'aide financière du programme	217 750 \$
Nombre d'entreprises ayant reçu l'aide maximale (5 000 \$/ha)	14
Superficie moyenne (ha)	2,25
Nombre d'entreprises ayant reçu l'aide maximale accordée pour la relève (6 250 \$/ha)	5

Malgré nos demandes à la FADQ, le solde ne peut pas être versé équitablement entre les entreprises pomicoles ayant déjà reçu une aide financière. Le solde de 217 750 \$ est donc perdu.

## Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales

**Début du programme :** 1<sup>er</sup> septembre 2020

**Fin du programme :** 31 mars 2027 (31 mars 2025 initialement)

**Budget :** 600 000 \$

**Objectif et enveloppe budgétaire :** Ce programme vise à soutenir le développement du secteur pomicole dans une perspective de développement durable, en complémentarité avec les autres aides gouvernementales offertes à ce secteur. Plus particulièrement, le programme a pour objectif d'appuyer financièrement la réalisation d'outils collectifs visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales des entreprises du secteur pomicole.

L'aide financière est réservée aux projets soumis par les PPQ ayant fait l'objet d'une approbation préalable par la FADQ.

Tous les détails du programme ici : [www.fadq.qc.ca/appui-au-secteur-pomicole-visant-lamelioration-de-la-profitabilite-et-des-pratiques-agroenvironnementales/](http://www.fadq.qc.ca/appui-au-secteur-pomicole-visant-lamelioration-de-la-profitabilite-et-des-pratiques-agroenvironnementales/)

## Portrait provincial des vergers de pommiers – Projet en cours

**Coût estimé :** 97 679 \$

**Fin du projet :** octobre 2023

**Objectif :** Obtenir un portrait du matériel végétal des vergers au Québec (superficie, variété, type d'arbre, âge des arbres, plantations actuelles et futures plantations). Le projet constitue un outil essentiel afin d'aider l'industrie à orienter les replantations et prévoir une mise en marché future. Ce portrait permettra de poursuivre les démarches afin d'accroître la productivité du secteur par l'augmentation des parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail.

**Partenaires :** La Financière agricole du Québec, Forest Lavoie Conseil, Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

## Dossier Assurance récolte

Les PPQ et La Financière agricole se sont réunis le 25 avril 2022 pour discuter de ces sujets :

### ► Prix unitaire pour les pommes biologiques

Un nouveau prix unitaire (PU) pour la Pomme option Qualité biologique est offert depuis l'année d'assurance 2022. Ce nouveau PU est basé sur le PU de la Pomme option Qualité multiplié par 1,5. Ce concept, reconnu par Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC), a été appliqué en raison du manque de données réelles permettant d'établir un coût de production biologique. Pour 2022, le PU est de 0,81 \$/kg.

### ► Projet pilote sur le prix de marché

À la lumière des résultats obtenus jusqu'à maintenant, tout porte à croire que les objectifs du projet seront atteints. C'est-à-dire que les producteurs démontrent un engouement significatif pour adhérer à une protection dont le PU est basé sur le prix du marché. De plus, la source des données semble stable et fiable, et les tests de conformité exigés par AAC sont réussis avec succès. Ainsi, la FADQ entend compléter la dernière année du projet et s'attend à répondre positivement à la demande des producteurs en offrant une option de prix unitaire basé sur le prix de marché. On évaluera la possibilité d'un prix de marché pour la pomme biologique.

### ► Opportunité d'offrir une option de garantie 70 % AB

Il est mentionné que l'année d'assurance 2023 est envisagée à l'heure actuelle pour implanter cette nouveauté.

### ► Faisabilité de réviser la grille unité-arbre

Les enjeux liés au rendement en kg/ha tel qu'appliqué dans les autres provinces portent surtout sur :

- L'hétérogénéité des lopins au Québec
- La quantité d'informations que doivent fournir les producteurs
- La nécessité de convertir la superficie réelle du verger en superficie d'arbres matures, c'est-à-dire une approche qui s'appuie sur la même logique que celle de la Grille UR

La FADQ demeure sensible au besoin des producteurs de pouvoir comparer leur productivité entre eux et d'une région à l'autre. Pour cette raison, elle a entrepris des échanges avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui permettent de prendre connaissance des avancées technologiques du Lidar portées par des drones.

### ► Portrait des sites dispersés

Selon une analyse de la FADQ, il existe une faible proportion d'entreprises qui ont des sites dispersés (plus de 20 km), et les niveaux d'indemnisation ou de taux de prime semblent être comparables aux autres entreprises. Par ailleurs, offrir des contrats distincts pour les sites dispersés d'une même exploitation consisterait à du fractionnement du risque selon les règles fédérales. Cela signifie que la part du producteur dans le financement de la prime passerait de 40 % à 67 %. De plus, la quantité récoltée sur chacun des sites devrait être différenciée, les données devraient aussi permettre

de distinguer les sites d'origine de la récolte lorsque les rendements sont évalués dans les entrepôts et finalement, l'historique des données devrait être reconstituée selon les sites. Il est mentionné que la bonification de l'offre des options de garantie avec l'option 70 % AB est une piste de solution à l'enjeu soulevé. Les avantages et les coûts seront évalués.

### ► Seuil d'abandon pour la mortalité des arbres au Plan A

Pour vérifier la pertinence de modifier le seuil d'abandon pour la mortalité des arbres au Plan A, la FADQ a étudié 10 années de données, soit de 2011 à 2020. Il en ressort qu'au cours de cette période, uniquement 3 dossiers sur 444 présentaient un pourcentage de mortalité de 50 % et plus. Ces chiffres confirment qu'il n'est pas opportun de poursuivre les analyses et d'envisager une modification pour abaisser le seuil d'abandon.

## Guide d'implantation d'un verger et fichier Profitabilité

Les membres du comité ont participé activement à la mise à jour du Guide d'implantation d'un verger de pommiers et du fichier Profitabilité. Ce projet a été mené par le CRAAQ, et les nouveaux outils devront être publiés au début de l'année 2023.

## Amélioration de la méthodologie de l'estimation de récolte

Une réflexion a été menée par le comité afin d'améliorer la méthodologie pour la réalisation de l'estimation de récolte. Les travaux débiteront durant l'année 2022-2023.

## Mise à jour des coûts de production pomicole

Le comité est d'avis qu'il est impératif que les coûts de production de notre secteur soient mis à jour. Les travaux seront réalisés au courant des deux prochaines années selon l'aide financière disponible.

# Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec et stratégie de croissance

## Historique des activités de lobbyisme des PPQ

- **2019 à 2022** : Plusieurs rencontres du comité de sécurité du revenu avec les représentants du MAPAQ afin d'améliorer le futur programme
- **Mars 2021** : Fin du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec
- **4 octobre 2021** : [Lancement de l'Initiative ministérielle 2021](#)
- **30 mars et 12 mai 2022** : Rencontres avec les membres de la Table filière afin de discuter de l'enjeu de la modernisation des vergers
- **6 juin 2022** : Envoi d'une lettre au ministre André Lamontagne, MAPAQ, co-signée par les différents intervenants de la Table filière pour la mise en œuvre d'un programme d'aide financière d'une durée de 6 ans
- **20 juin 2022** : [Lancement de l'Initiative ministérielle 2022](#) – Offre bonifiée
- **14 juillet 2022** : Réponse de la sous-ministre Geneviève Masse, MAPAQ. Confirmation de l'évaluation de la demande en vue de la prochaine révision des programmes
- **6 septembre 2022 (en vue de la période électorale)** : [Publication d'un communiqué de presse](#) sur les enjeux liés à la modernisation des vergers en prévision de la visite des cinq partis politiques dans les bureaux de l'UPA

### Initiative ministérielle 2022



#### Volet 1 : Appui à l'arrachage des pommiers

Aide financière : L'aide financière correspond à un montant forfaitaire de 1 600 \$ par hectare arraché et essouché pour les travaux réalisés entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 15 février 2023, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par demandeur pour la durée de l'Initiative.

Pour remplir une demande : [www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/productionhorticole/Pages/Modernisationdesvergers.aspx](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/productionhorticole/Pages/Modernisationdesvergers.aspx)

#### Volet 2 : Appui à la replantation (bonification de l'aide accordée)

- 450 à 949 arbres : 4 500 \$ à 6 400 \$
- 950 à 2 000 arbres : 6 600 \$ à 10 200 \$
- 2 000 arbres et plus : 8 800 \$ à 20 400 \$

L'aide financière maximale est de 50 000 \$ par demandeur pour la durée de l'Initiative, soit pour les travaux réalisés entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 15 novembre 2022. - **Terminé**

## Les membres de la Table filière pomicole du Québec



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

## Communiqué de presse des PPQ – 6 septembre 2022

### Les Producteurs de pommes du Québec demandent la mise en œuvre d'un plan d'urgence adapté à la stratégie de croissance de leur industrie

#### Oui à la modernisation des vergers!

Afin de promouvoir l'alimentation locale au bénéfice des consommateurs et d'ainsi augmenter **l'autonomie alimentaire du Québec**, il est impératif que le prochain gouvernement investisse dans un **programme de soutien au développement des entreprises pomicoles**, ayant comme objectif **l'augmentation des superficies de vergers sur le territoire québécois**, et non seulement pour l'arrachage et la replantation. La modernisation des vergers vers des systèmes de conduite et des variétés à plus grand potentiel commercial et cidricole, adaptées au climat québécois facilitant l'adoption de pratiques durables, est une priorité à l'échelle de la province et un enjeu majeur pour l'avenir du secteur pomicole au Québec.

« La production stagne depuis plusieurs années. **Un investissement de 30 M \$ sur 6 ans engendrerait une augmentation de nos parts de marché à 70 % des ventes totales de pommes en magasin et assurerait un revenu annuel supplémentaire de 30 M \$ pour l'économie d'ici et cela, pour plusieurs décennies!** Nous demandons un plan visionnaire, à la hauteur de la pomme québécoise : un aliment iconique, de fierté nationale, porté par une industrie qui fait front commun pour assurer son avenir. Le pomiculteur doit attendre 3 à 4 ans pour récolter les premières pommes; si l'on ne plante pas maintenant, on ne récoltera pas demain! », explique monsieur Éric Rochon, président des Producteurs de pommes du Québec et propriétaire de la Ferme Rochon et frères à Saint-Benoît de Mirabel.



**Tableau 7. Statistiques du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec (aide financière provinciale) et de l'Initiative ministérielle 2021 – Bilan au 25 novembre 2022**

Année	Arrachage			Replantation			Montant versé	Réseau d'essais de cultivars et porte-greffes de pommiers
	Nombre de projets	Superficie (ha)	Montant versé (\$)	Nombre de projets	Superficie (ha)	Montant versé (\$)		
2007-2008	0	0	0 \$	N/D	N/D	49 495,05 \$	49 495,05 \$	0 \$
2008-2009	0	0	0 \$	2	4	11 946,00 \$	11 946,00 \$	20 000 \$
2009-2010	0	0	0 \$	19	26	115 325,25 \$	115 325,25 \$	20 000 \$
2010-2011	0	0	0 \$	32	47	194 824,71 \$	194 824,71 \$	20 000 \$
2011-2012	5	4	6 531,20 \$	49	93	395 023,30 \$	401 554,50 \$	20 000 \$
2012-2013	57	85	136 067,20 \$	86	114	509 611,69 \$	645 678,89 \$	20 000 \$
2013-2014	48	80	127 984,77 \$	83	98	524 236,32 \$	652 221,09 \$	20 000 \$
2014-2015	35	35	56 765,60 \$	67	80	420 745,64 \$	477 511,24 \$	20 000 \$
2015-2016	49	89	141 808,00 \$	9	5	43 102,00 \$	184 910,00 \$	20 000 \$
2016-2017	78	131	167 438,50 \$	34	43	203 111,20 \$	370 549,70 \$	20 000 \$
2017-2018	51	94	140 284,00 \$	47	58	275 618,00 \$	415 902,00 \$	20 000 \$
2018-2019	38	38	70 808,00 \$	23	28	105 574,20 \$	176 382,20 \$	20 000 \$
2019-2020	57	69	110 772,00 \$	41	36	216 711,00 \$	327 483,00 \$	0 \$
2020-2021	105	156	248 742,00 \$	38	34	193 259,00 \$	442 001,00 \$	40 000 \$
2021-2022*	45	67	106 688,00 \$	45	41	287 383,20 \$	394 071,20 \$	50 000 \$
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>849</b>	<b>1 313 889,27 \$</b>	<b>575</b>	<b>708</b>	<b>3 545 966,56 \$</b>	<b>4 859 855,83 \$</b>	<b>270 000,00 \$</b>

\* Initiative ministérielle 2021-2022

Source : MAPAQ selon année financière, 1<sup>er</sup> avril au 31 mars

La saison 2021-2022 a été bien chargée pour CanadaGAP<sup>7</sup>. Plusieurs nouveaux projets ont été entrepris tandis que le monde commençait à s'éloigner des jours les plus sombres de la pandémie de COVID-19 et que les affaires reprenaient dans un contexte de « nouvelle normalité ».

**Nouvelles options de certification E et F :** Le changement le plus important à CanadaGAP en 2022 a été l'introduction de deux nouvelles options de certification pour les participants au programme dont les acheteurs n'exigent pas nécessairement une conformité totale avec le GFSI (Global Food Safety Initiative). Les nouvelles options E et F (non reconnues par GFSI) sont grandement inspirées des options C et D (reconnues par GFSI), mais comportent deux différences importantes :

Options C et D (reconnues par GFSI)	Options E et F (non reconnues par GFSI)
<p><b>Similitudes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Norme de salubrité des aliments</li> <li>• Critères d'audit</li> <li>• Rigueur des audits</li> <li>• Fréquence des audits (annuelle)</li> <li>• Éléments d'échec automatique</li> </ul>	
<p><b>Audits à l'improviste :</b> Aucun préavis de la part de l'auditeur</p>	<p><b>Audits à l'improviste :</b> Préavis de 2 à 5 jours ouvrables de l'auditeur</p>
<p><b>Note de passages : 100 %</b> Toutes les non-conformités doivent être corrigées avant la certification.</p>	<p><b>Note de passage : 95 %</b> Une certaine marge de manoeuvre est accordée pour les non-conformités mineures ou les éléments nécessitant un investissement en capital important.</p>

### Voici les faits saillants de la dernière année :

- La version 10.0 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP sera publiée en 2023, et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023;
- 3 097 adhérents au Canada, 2 930 en 2020. 24 % des entreprises dans la catégorie *Fruits de vergers et de vigne*;
- La Colombie-Britannique demeure la province qui compte la proportion la plus élevée d'adhérents, soit 38 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP (Québec : 17 %);
- En 2022, de légères baisses du nombre d'inscriptions ont été observées au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Saskatchewan. En revanche, il y a eu un peu plus d'entreprises participantes en Ontario et au Nouveau-Brunswick;
- Un nombre important de producteurs certifiés CanadaGAP qui passent à la certification individuelle choisissent des options de certification qui ne sont pas reconnues par GFSI. Pour les années 2021 et 2022, parmi les entreprises certifiées, 27 % sont inscrites aux options assorties d'un cycle d'audit de 4 ans (options A1 et A2), ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à 2020. 2 % des participants au programme sont également inscrits aux nouvelles options E et F, qui ne sont pas reconnues par GFSI;
- Tandis que les inscriptions aux options de certification non reconnues par GFSI ont augmenté, la proportion de participants au programme inscrits à l'option C a chuté aux niveaux prépandémiques. L'option C représente désormais 56 % de tous les participants, une baisse de 5 % par rapport à l'an dernier.

Texte tiré du rapport annuel 2022 : [www.canadagap.ca/uploads/351/annual-reports/16688/canadagap-annual-report-2022-fr-final-web.pdf](http://www.canadagap.ca/uploads/351/annual-reports/16688/canadagap-annual-report-2022-fr-final-web.pdf)

7. CanadaGAP est un programme de salubrité des aliments conçu à l'intention des producteurs, emballeurs et entrepositaires de fruits et de légumes. Il vise à aider la mise en œuvre des procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'exploitations de produits frais. Les guides du programme sont fondés sur une analyse des risques rigoureuse selon les sept principes HACCP (Analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques), reconnus à l'échelle internationale.

# Main-d'œuvre

## Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

À l'automne 2021, nous avons sensibilisé l'UPA pour nous assurer que le dossier des travailleurs étrangers temporaires (TET) soit parmi les demandes des producteurs agricoles du Québec lors de la dernière campagne électorale fédérale.

Le 28 octobre 2021, M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur, qui était alors notre présidente, assistait à une conférence de presse avec d'autres représentants horticoles et M. Marcel Groleau portant sur les retards accumulés pour l'obtention des études d'impact sur le marché du travail (EIMT). À la suite de cette rencontre, un comité stratégique a été mis en place avec les ministres fédéraux M<sup>mes</sup> Carla Qualtrough et Marie-Claude Bibeau. Ce qui laisse bon espoir que la vaste majorité des travailleurs arriveront à temps en janvier et février 2022 ou avec très peu de retard. M<sup>me</sup> Qualtrough a manifesté son intention de réaliser les engagements pris par son gouvernement lors de la dernière campagne électorale en réduisant la lourdeur administrative, les délais et les coûts pour les employeurs.

Les PPQ ont toujours travaillé dans le but de s'assurer que leurs producteurs obtiennent des TET. M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur a rappelé que cette question serait prioritaire lors des débats électoraux du fédéral à l'automne 2021 et lorsqu'elle a accédé à la deuxième vice-présidence de l'UPA en décembre 2021.

De plus, comme il s'agit d'un dossier prioritaire, une résolution fut aussi adoptée lors du congrès général de l'UPA en décembre 2021. Les PPQ ainsi que d'autres membres du secteur horticole qui étaient présents ont pu discuter de cet enjeu. Ainsi, les demandes suivantes ont été formulées par les producteurs agricoles :

### aux gouvernements du Canada et du Québec :

- de simplifier le recours au PTET d'un point de vue administratif (réduction du nombre de programmes, abolition de la liste des produits agricoles, demande valide pour trois ans) et de raccourcir les délais avant l'arrivée des travailleurs;
- de mettre en place un traitement administratif allégé (moins d'un mois) et accéléré pour les employeurs et les TET qui utilisent le programme depuis quelques années;
- de faire en sorte que les TET saisonniers du VA aient le même type de permis de travail que les TET du PTAS afin de faciliter leur mobilité qui est limitée au sein du secteur agricole;
- de permettre un mécanisme de remplacement rapide en cas de départ non planifié d'un travailleur;
- de permettre aux TET de travailler pour plus d'un employeur à la fois, agricole ou forestier, dans le respect du contrat de travail ou au sein d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre agricole;
- qu'advenant l'introduction de nouvelles normes pour le logement des TET, de préserver la compétitivité du secteur agricole avec, notamment, un soutien financier gouvernemental et un délai d'implantation adéquats;
- d'offrir un soutien aux employeurs, aux TET et aux organismes communautaires tout au long du lien d'emploi dans un souci de neutralité et d'impartialité;
- de faire en sorte qu'un accès au TET soit priorisé dans le secteur de la transformation agroalimentaire comme pour les productions agricoles;
- de mettre en œuvre les engagements pris lors de la dernière campagne électorale fédérale;
- de ne pas inciter les TET à rompre leur contrat de travail à moins de cas de maltraitance fondée et documentée;
- d'entreprendre les démarches afin de s'assurer que l'aide pour la quarantaine soit maintenue tant et aussi longtemps que celle-ci est obligatoire à l'arrivée des TET, et que cette mesure s'applique rétroactivement au 15 juin 2021;
- d'allonger à un minimum de 12 mois les délais d'inspection dans les logements.

## au gouvernement du Québec :

- de faire en sorte que les organismes qui régissent l'implantation des logements des TET dans les fermes et en milieu rural (Commission de protection du territoire agricole du Québec et municipalités) traitent prioritairement et avec diligence ces demandes;
- de faciliter l'accès à la résidence permanente aux TET clés qui souhaitent s'établir ici;
- de persister dans ses démarches pour rapatrier les procédures administratives du fédéral vers le provincial.

Les PPQ discutent de la problématique de ce dossier lors de toutes les réunions de la Table horticole, présidée par M. Martin Caron, président général de l'UPA.

Le 30 novembre 2022, M. Éric Rochon, notre président, a posé les deux questions suivantes à M<sup>me</sup> Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, lors du congrès général de l'UPA :

*« Nous savons que vous travaillez fort pour le dossier des TET. Toutefois, les délais pour faire venir ces travailleurs sont encore problématiques et le transfert des travailleurs guatémaltèques en pleine saison agricole est aussi trop long. Comment comptez-vous faire avancer ce dossier? »*

*« À ces enjeux, s'ajoutent tous les questionnements concernant les nouvelles normes de logements qui seront exigées aux producteurs. Est-ce possible de connaître vos orientations pour les normes de logements et de savoir si un programme financier sera mis en place pour soutenir les employeurs? »*

La ministre Bibeau a répondu à ces questions en affirmant qu'elle aimerait régler ce dossier avant de revenir au congrès général de l'UPA en 2023 et elle comprend l'urgence d'agir. Pour ce qui est des nouvelles normes de logements, elle ne croit pas que la question sera mise en place rapidement étant donné la consultation qu'il reste à faire.



PHOTO : VERGER DU LAC

# Implication au niveau canadien

Pour célébrer son centenaire, le Conseil canadien de l'horticulture a changé de nom et de logo pour devenir les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC).



L'AGA virtuelle des PFLC a eu lieu les 10 et 11 mars 2022. Plusieurs résolutions ont été adoptées lors de ces journées. Des groupes de travail ont également eu lieu virtuellement du 7 au 10 mars 2022. Voici ceux dont ont fait partie les membres des PPO, M. Jean-Marc-Rochon et M<sup>me</sup> Jennifer Gagné.

- Caucus provincial du Québec;
- Comité national sur la pomiculture.

## Les résolutions présentées et adoptées par l'assemblée :

- Exigences relatives aux options de CanadaGAP (APMQ)
- Améliorer la collaboration entre l'ACIA et l'industrie (OFVGA)
- Faire face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à l'augmentation du coût des intrants (APMQ)
- Établissement d'un code de conduite des distributeurs/détaillants au Canada (PFLC)
- Équivalence du Canada et des États-Unis dans les relations commerciales (Prince Edward Island Potato Board)
- Acceptation des mesures phytosanitaires internationales par les partenaires commerciaux (Prince Edward Island Potato Board)
- Harmonisation accrue de l'homologation des pesticides entre le Canada et les États- Unis (APMQ)
- Prendre en compte l'équipement de protection individuelle amélioré dans les intervalles d'entrée restreints pour les tâches manuelles (GCPC)
- Mobilité des travailleurs étrangers temporaires agricoles (APMQ)
- Programme de soutien à la quarantaine pour les employeurs de travailleurs étrangers temporaires (PPQ)
- Allègement des procédures en lien avec l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires (Caucus Québec)
- Donner aux producteurs les outils nécessaires pour minimiser les pertes alimentaires (PFLC)
- Gaspillage et perte d'aliments causés par les politiques gouvernementales (Caucus Ontario)
- Indemnisation des cultures en cas de restrictions du marché indépendantes de la volonté des producteurs (GGRE)

Le comité national sur la pomiculture<sup>8</sup> s'est réuni à plusieurs reprises durant la saison afin de discuter de plusieurs points :

- Les estimations de récoltes;
- Le retour sur la saison de croissance ou de récolte;
- Le programme du gouvernement du Canada de plantation de 2 milliards d'arbres;
- L'exportation de pommes du Canada vers l'Union européenne;
- Les faits saillants du marché de la pomme au Canada et le portrait des importations et exportations;
- Les projets et décisions de réévaluation de l'ARLA et les nouvelles homologations de produits phytosanitaires;
- Préparation des projets en vue des Grappes agroscientifiques canadiennes 4.

8. Les membres du comité national sur la pomiculture sont : Ontario Apple Growers, British Columbia Fruit Growers Association, Apple Growers of New Brunswick, Nova Scotia Fruit Growers' Association et Les Producteurs de pommes du Québec.

# Recherche et développement de la PFI

Soucieux de contribuer à la revitalisation du secteur de la production par une amélioration de la productivité des entreprises pomicoles, les PPQ ont poursuivi leur implication au niveau de la recherche et du développement de la production fruitière intégrée et du transfert technologique. Pour l'année financière 2021-2022, les PPQ ont investi près de 75 000 \$<sup>9</sup>.

## Vitrines 2.0 : Régie à moindres risques et caravane de l'innovation en pomiculture

Demandeur  LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

2022-2024

**Objectif :** L'objectif général du projet est de faire connaître aux entreprises pomicoles québécoises, via des vitrines de démonstration régionales et une caravane de l'innovation, les dernières techniques de production fruitière intégrée (PFI ou gestion intégrée des ennemis dans la culture de la pomme) permettant de réduire les risques pour la santé et l'environnement associés à l'usage des pesticides, et ce, dans le but d'accroître l'adoption et l'utilisation de ces techniques.

**Partenaire :** IRDA

*Programme d'agriculture durable*

## Révision du programme de production fruitière intégrée et en faire la promotion auprès des producteurs

Demandeur  LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

2022-2024

**Objectifs :**

1. Faire la révision du programme actuel de production fruitière intégrée, plus particulièrement du Guide de référence technique pour les pommes produites selon la PFI;
2. Réaliser une enquête sur l'adoption des pratiques de production fruitière intégrée dans les régions pomicoles du Québec et générer des recommandations pour l'adoption de ces pratiques;
3. Promouvoir le programme de production fruitière intégrée auprès des producteurs et conseillers.

**Partenaire :** IRDA

*Programme d'agriculture durable*

## Structuration d'un réseau d'expertise, d'information et de veille sur les technologies permettant de réduire les besoins en main-d'œuvre dans le secteur horticole

Demandeur  Association des producteurs maraichers du Québec

2022-2023

**Objectifs :**

- Améliorer les connaissances des producteurs en serres, de pommes, de fraises-framboises, de vignes et maraîchers envers les technologies de mécanisation, d'automatisation et de robotisation disponibles au Québec, au Canada et à l'international;
- Développer des outils permettant de guider les producteurs vers les meilleurs choix possibles de technologie, compte-tenu de la réalité de leur entreprise;
- Favoriser le développement de nouvelles technologies adaptées aux réalités et aux besoins des producteurs (maillage chercheurs-producteurs-développeurs);
- Favoriser l'implantation des technologies dans les entreprises.

**Partenaires :**



**Si vous ne voulez pas manquer l'opportunité de faire partie du projet, adhérez dès maintenant à l'infolettre mensuelle du réseau et à sa page Facebook.**

*Programme de développement sectoriel*

9. Cette somme inclut l'argent payé aux organismes de recherche pour la réalisation des projets et contient de plus le temps et les frais financiers des ressources humaines et des administrateurs des PPQ impliqués dans les différents projets.

## Systèmes mécanisés de production fruitière avec peu ou pas de pesticides

Demandeur  INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

2022-2023

**Objectif :** Le projet vise à rendre disponibles aux producteurs agricoles deux technologies mécanisées pour le déploiement et la rétractation de filets d'exclusion conçus pour la production avec peu ou pas de pesticides sur des rangées de pommiers.

**Sous-objectifs :** a) réduire par un facteur de 10 ou plus le temps nécessaire lors des opérations d'ouverture et de fermeture (système motorisé vs système actuel); b) réduire par un facteur de 5 ou plus le temps nécessaire lors des opérations d'ouverture et de fermeture (système sans motorisation vs système actuel); et c) assurer la commercialisation et le transfert technologique de l'innovation.

**Partenaires :** PPQ, Mekanic, Dubois Agrinovation inc.  
*Programme Axelys, ministère de l'Économie et de l'Innovation*

## Portrait provincial des vergers de pommiers

Demandeur  LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

2022-2023

**Objectif :** Obtenir un portrait du matériel végétal des vergers au Québec (superficie, variété, type d'arbre, âge des arbres, plantations actuelles et futures plantations). Le projet constitue un outil essentiel afin d'aider l'industrie à orienter les replantations et prévoir une mise en marché future. Ce portrait permettra de poursuivre les démarches afin d'accroître la productivité du secteur par l'augmentation des parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail.

**Partenaires :** La Financière agricole du Québec, Forest Lavoie Conseil, Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

*Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la rentabilité et des pratiques agroenvironnementales*

## Entente de contribution à l'IRDA pour les projets de recherche en production fruitière intégrée pour la pomiculture

Demandeur  INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

2020-2023

**Objectif :** Soutenir des activités de recherche, de développement et de transfert en production fruitière intégrée au laboratoire et au verger expérimental situés à Saint-Bruno-de-Montarville

## Implantation, gestion et évaluation de bandes florales en entre-rangs de pommiers pour favoriser la biodiversité des arthropodes bénéfiques comme alternative à l'usage des pesticides en vergers

Demandeur  INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

2020-2023

**Objectif :** Diversifier les vergers de pommiers par l'implantation et la gestion de bandes florales dans les entre-rangs en vue de favoriser le recrutement des pollinisateurs et d'augmenter la lutte biologique aux ravageurs.

[www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/bandes-florales-vergers/](http://www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/bandes-florales-vergers/)

*Programme Innov'Action*

## Filets multitâches et mécanisation pour les vergers du futur sans pesticides

Demandeur  INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

2020-2025

**Objectifs :**

- Évaluer la réponse de deux cultivars de pommier à un nouveau système d'exclusion complète (insectes, maladies et mauvaises herbes) pour la lutte aux 10 ennemis primaires du pommier et aux espèces exotiques envahissantes comme la punaise marbrée, en l'absence de pesticides.
- Réduire drastiquement l'utilisation de carburant fossile par l'agriculture de précision (mécanisation de la taille et de l'éclaircissage, conduite en mur fruitier) et limiter le nombre de pulvérisations par saison et le temps de manipulation des filets.
- Évaluer la compatibilité de l'exclusion avec les autres pratiques agricoles du verger comme la pulvérisation.

[www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/filets-verger-futur/](http://www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/filets-verger-futur/)

**Partenaires :** CCH, PPQ, OAG, BCFGA, Nova Scotia Fruit Growers Association  
Programme Agri-science

## Alternatives pour la gestion des ennemis des cultures en horticulture

Demandeur  **CRAM**  
CENTRE DE RECHERCHE  
AGROALIMENTAIRE DE MIRABEL

2019-2023

### Améliorer l'utilisation des sphères rouges engluées dans les vergers de pommiers pour un meilleur contrôle de la mouche de la pomme

**Objectif :** Augmenter l'efficacité des sphères rouges engluées pour le dépistage de la mouche de la pomme en vergers de pommiers.

<http://www.cram-mirabel.com/projet/ameliorer-l-utilisation-des-spheres-rouges-engluées/>

## La production fruitière à l'ère des changements climatiques : la diversité spécifique et génétique pour une production agricole durable

**Objectif :** Déterminer l'impact de la diversité spécifique et génétique (cultivars) sur le rendement des fermes productrices de petits fruits.

[www.cram-mirabel.com/projet/la-production-fruitiere-a-l-aire-des-changements-climatiques/](http://www.cram-mirabel.com/projet/la-production-fruitiere-a-l-aire-des-changements-climatiques/)

Programme Agri-science

## Évaluation du potentiel cidricole de nouvelles variétés de pommiers à cidre dans les conditions pédoclimatiques du Québec

Demandeur  **CRAM**  
CENTRE DE RECHERCHE  
AGROALIMENTAIRE DE MIRABEL

2020-2023

**Objectif :** Déterminer le potentiel de transformation en boisson alcoolique de nouvelles variétés de pommes à cidre.

[www.cram-mirabel.com/projet/evaluation-du-potential-cidricole-de-nouvelles-varietes-de-pommiers-a-cidre-dans-les-conditions-pedoclimatiques-du-quebec/](http://www.cram-mirabel.com/projet/evaluation-du-potential-cidricole-de-nouvelles-varietes-de-pommiers-a-cidre-dans-les-conditions-pedoclimatiques-du-quebec/)

**Partenaires :** PPQ, PCD  
Programme Innov'Action

## Guide sur l'implantation d'un verger de pommiers au Québec et fichier Profitabilité – Mise à jour

Demandeur  **CRAAQ**  
Centre de référence en agriculture

2018-2022

**Les nouvelles versions du guide et du fichier Profitabilité seront publiées au début de l'année 2023.**

**Objectif :** Mettre à jour les différentes sections du guide sur l'implantation d'un verger de pommiers. Améliorer le fichier Excel Profitabilité en offrant différentes options de calculs au niveau des coûts à l'implantation d'une nouvelle parcelle. Rappelons que l'implantation de vergers à haute densité est l'un des éléments importants pour l'accroissement de la rentabilité des vergers au Québec. Les choix faits au moment de l'implantation ou de la replantation auront un impact durable sur la rentabilité d'une entreprise.

**Partenaires :** MAPAQ, conseillers, PPQ  
Programme de développement sectoriel

## Vitrines de régie à moindres risques pour la pomme : optimisation des pulvérisations et diversification des modes d'intervention pour la réduction de l'empreinte environnementale de la pomiculture québécoise

Demandeur  **IRDA**  
INSTITUT DE RECHERCHE  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
EN AGROENVIRONNEMENT

2018-2022

**Objectif :** Faire connaître aux entreprises pomicoles québécoises, via des vitrines de démonstration régionales, la mise à profit des dernières techniques de production fruitière intégrée (gestion intégrée des ennemis dans la culture de la pomme) permettant de réduire les risques associés à l'usage des pesticides, et ce, dans le but d'accroître l'adoption et l'utilisation de ces techniques.

**Cinq vergers :** L'Islet, Oka, Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Cécile-de-Milton et Compton

[reseaupommier.irda.qc.ca/?cat=370](http://reseaupommier.irda.qc.ca/?cat=370)

Programme Prime-Vert



**LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC**

**irda** INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

**MÏSONS SUR L'INNOVATION**

POUR PRODUIRE DES POMMES DE QUALITÉ DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

**C'est e que ça**

5 juillet	Verger
7 juillet	CM
14 juillet	Vergers Tremblay, Mont-Saint-Grégoire
28 juillet	Vergers Côté de parois, Oka
28 juillet	Vergers Château d'Islet, Mont-Saint-Grégoire
5 août	Vergers Paré, Compton

**VITRINES RÉGIONALES DE RÉGIE À MOINDRES RISQUES POUR LA POMME**

Québec  Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

**Près de 200 personnes ont participé aux événements!**

**RESEAU POMMIER**

## Réseau d'essai des cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM)



Réseau d'essais des cultivars & porte-greffes de pommiers

### 2021-2022

**Objectif :** Vérifier l'adaptation à notre climat de nouveaux cultivars et porte-greffes de pommiers réputés prometteurs localement ou à l'étranger.

**Collaboration :** PPQ, MAPAQ, AAC, conseillers, SVC, CRAAQ, partenaires financiers

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



## Faire progresser les pratiques de stockage et de post-récolte pour améliorer la qualité des pommes et réduire les pertes

Demandeur



### 2021-2022 (an 4)

**Objectifs :** Optimiser les pratiques de post-récolte et les régimes de stockage pour les cultivars en croissance; évaluer de nouveaux régimes de stockage de faible oxygène et des régimes dynamiques pour réduire la perte de pommes; et étudier une nouvelle technologie pour la gestion des récoltes et la maturité des fruits.

**Collaboration :** Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFG

**Appuis financiers :** AAC

[hortcouncil.ca/fr/projets-et-programmes/projets-actuels/](http://hortcouncil.ca/fr/projets-et-programmes/projets-actuels/)

## Pratiques de lutte durables contre les ravageurs du pommier au Canada

Demandeur



### 2021-2022 (an 4)

**Objectifs :** Comparer quatre produits antiparasitaires actuellement utilisés dans le marché (Exirel, Imidan, Assail et Calypso) pour lutter contre la mouche de la pomme et déterminer le nombre de pulvérisations nécessaires; fournir aux producteurs un modèle spécifique à leur région afin de prédire quand la cécidomyie du pommier arrivera dans leurs vergers; et évaluer l'efficacité des substances volatiles hôtes pour capturer les mâles et les femelles de diverses espèces de tordeuses dans les régions productrices de pommiers au Canada.

**Collaboration :** Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFG

**Appuis financiers :** AAC

[hortcouncil.ca/fr/projets-et-programmes/projets-actuels/](http://hortcouncil.ca/fr/projets-et-programmes/projets-actuels/)



# On plante quoi?

**RECUPOM**

Réseau d'essais des  
cultivars & porte-greffes  
de pommiers

## BASE DE DONNÉES DU RECUPOM

### Plateforme Web contenant plus de 20 ans de données sur des essais de cultivars et de porte-greffes de pommiers au Québec

- Deux niveaux : Parcelle d'introduction (Frelighsburg) et vergers commerciaux (Havelock, Sainte-Famille, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph-du-lac)
- Variétés à croquer, à cidre et porte-greffes
- Guide en français et en anglais
- Présentation des données sous forme de graphiques et tableaux comportant différents paramètres :
  - Dégâts de gel
  - Indice d'aoûtement
  - Période de floraison
  - Date de récolte
  - Rendement et productivité
  - Pression et taux de sucre à la récolte
- Fiches d'information par cultivar incluant photos et description du goût et de la texture



Photos : Serge Mantha | En ordre : Orléans (La Pomme d'Orléans inc.), Rosinette (La Pomme de demain), verger du niveau 2, Prime Gold, Honeycrisp.

Disponible gratuitement sur la page d'accueil du site Web des PPQ :

**producteursdepommesduquebec.ca**

Questions? Écrire à Jennifer Gagné (PPQ) à [jgagne@upa.qc.ca](mailto:jgagne@upa.qc.ca)



LES PRODUCTEURS DE  
POMMES DU QUÉBEC

# Activités de représentation

## Union des producteurs agricoles

- Rencontre des responsables en vie syndicale et communication – spécialités
- Table de développement de la production biologique
- Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés
- Table horticole et comités de travail sur la compétitivité des secteurs horticoles
- Congrès UPA
- Conseil général
- Table de travail sur la sécurité du revenu
- Journée de la rentrée
- Rendez-vous annuel des directeurs

## Recherche et développement

- Comité de gestion et technique du RECUPOM
- Comité recherche et PFI
- Rencontre MAPAQ
- Rencontre MELCC
- Rencontre IRSST
- Réseau-pommier
- Journées annuelles sur la recherche et l'innovation technologique (JARITs)
- Projet vitrines – IRDA
- Plan d'agriculture durable - MAPAQ

## Activités diverses

- Comité de sécurité du revenu
- Assemblées générales annuelles des syndicats régionaux
- Assemblée générale annuelle de Gestion Qualiterra
- Rencontres et assemblée générale annuelle du CCH
- Assemblée générale annuelle IRDA
- Rencontres RMAAQ
- Table filière pomicole
- Rencontre avec les chefs politiques – élections provinciales
- Convention de mise en marché avec les emballeurs
- Groupe national pomme
- Assemblée générale annuelle et congrès de l'AQDFL
- AGA des syndicats régionaux

## Promotion

- Rencontre Lg2 et Médialliance
- Rencontres Mouvement j'aime (AQDFL)
- Aliments du Québec
- HRI (Hôtels, restaurants et institutions)



# Information et communication

Les PPQ utilisent plusieurs moyens de diffusion afin que les membres et les intervenants du secteur pomicole demeurent informés des prix pour la pomme à l'état frais et transformée, des données d'entreposage, des agents autorisés, des actions de la campagne de promotion Pommes Qualité Québec, des formations offertes, des programmes de subventions disponibles, de l'application de la Convention de mise en marché et d'autres modifications relatives à la mise en marché.

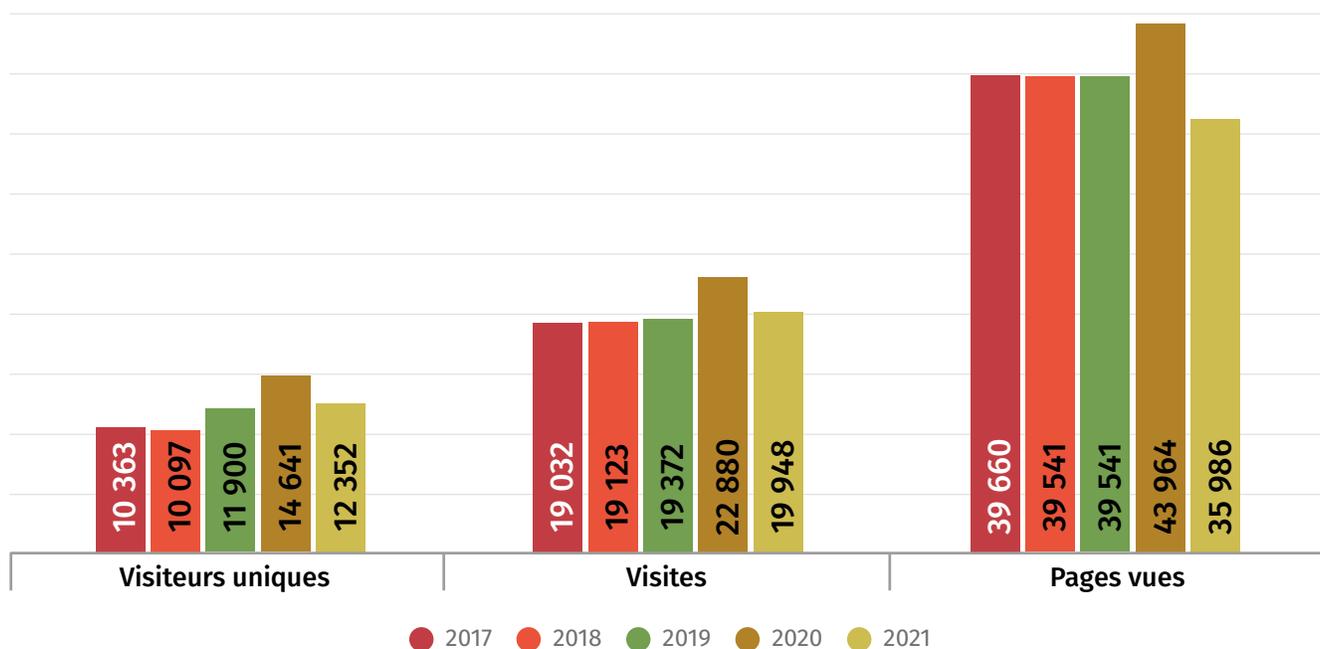
Tous les documents envoyés par courriel sont disponibles sur le site des PPQ ([producteursdepommesduquebec.ca](http://producteursdepommesduquebec.ca)) et sont mis à jour régulièrement.

## Parutions par publication

- Bulletin aux pomiculteurs : 6
- Bulletin express : 14
- Communiqué : 23
- Bulletin Info-marchés : 19

## Site Internet [producteursdepommesduquebec.ca](http://producteursdepommesduquebec.ca)

Graphique 26. Nombre de visites et de visiteurs uniques



## Promotion des Producteurs de pommes du Québec

Afin de promouvoir l'organisation et l'implication des PPQ, deux publicités 1/3 de page sont parues dans le cahier spécial Fruits et légumes de la *Terre de chez nous*, soit en novembre 2021 et en juin 2022.



**Fruit Tec** - Blossom Thinners, Hedgers

Mechanical blossom thinners used in a variety of training system for tree fruit. Tractor mounted using electronic controls over tractor hydraulic system. Tree hedgers with touch screen control.



**Orsi Group** - Labour Platforms, Mowers

Elevated working platforms for orchard tasks. Various models offer width and height ranges as well as levelling and bin handling options. Boom mowers, orchard and vineyard choppers.



**Van Wamel 'PERFECT'** - Mowers, Choppers

Specialized orchard and vineyard mowers and choppers. Many models and options available including spray/mow combination, front-mount, brush sweepers, etc.



**HOL Spraying Systems** - Orchard Sprayers, Mixing Tanks

Orchard sprayers designed to optimize coverage and efficiency in HD plantings. Variable fan speed, precise controller, ultra-low to dilute water volumes. Over-the-row machines available.



**Provide Agro Custom** - 'Chariot' Platform, Weed Booms

2 man labour platform optimized for high density orchards. 24V battery powered drive with electric cylinders on platform for individual height change. Can be used for all orchard tasks traditionally done with ladder. Width adjustment for 9-15' row. High quality powder-coat paint.



**FAMA Pruning** - Orchard Hedger

"The original tyrolean hedger" was developed to keep high density "fruiting-wall" apple orchards productive while minimizing manual pruning.



**ShurFarms** - Frost and Cold Protection

Cold air is removed from ground level by a powerful fan and replaced by warmer air from the inversion. Many sizes and options available for area covered and power source used.



**Freilauber** - Vineyard Equipment

25 years experience in the development and production of equipment for viticulture, fruit cultivation and tillage. Wide range of products including hedgers, pre-pruners, and leaf removers.



**Widder Fabricating** - Bin Carriers

Bin trailer that limits bruising while still being very efficient and user friendly. Axles have 3 adjustable widths to accommodate all sizes of bins, up to 48" wide. 4, 5, and 6 bin models available.

FIELD

**VOUS CHERCHEZ  
DES RÉFÉRENCES,  
DES COLLOQUES ET  
DES FORMATIONS?**

**VISITEZ**

[craaq.qc.ca](http://craaq.qc.ca)  
[outils.craaq.qc.ca](http://outils.craaq.qc.ca)  
[agrireseau.net](http://agrireseau.net)



# **ProduceTech** Technologies et solutions pour l'industrie fruitière

Fondée en 2013, ProduceTech s'est rapidement taillé une place de choix dans l'industrie fruitière en Amérique du Nord, en distribuant une grande gamme d'équipements performants et de solutions innovantes.

Grâce à ses partenariats avec de réputés fournisseurs européens et étant constamment à la recherche de nouvelles technologies, ProduceTech est en mesure de satisfaire les besoins des producteurs et emballeurs, et ce, peu importe leur taille.

ProduceTech garantit un service personnalisé et un accompagnement après-vente hors pair, afin d'assurer la satisfaction et la fidélité de sa clientèle.

1094, rue André-Liné, Granby (QC) J2J 1J9  
450 994 4557  
service@producetech.com  
www.producetech.com



# Méritas Révérend-Père-Léopold

À la mémoire du Révérend Père Léopold Ortiz, né en 1884 et décédé en 1947. Il a été professeur d'arboriculture fruitière à l'Institut agricole d'Oka et a écrit le premier traité français d'arboriculture fruitière concernant spécifiquement la province de Québec intitulé « La Culture fruitière dans la province de Québec ».

Ce prix est remis à un intervenant ou à une entreprise œuvrant dans le secteur de la pomme qui contribue ou qui a contribué de façon remarquable à la dynamique du secteur et à son développement.

Les Producteurs de pommes du Québec ont remis lors de l'AGA 2022, en mode virtuel, le méritas Révérend-Père-Léopold à M. Gaétan Bourgeois, chercheur en bioclimatologie et modélisation. Un moment empreint d'émotion malgré la distance.

Après avoir obtenu sa maîtrise à l'Université Laval et son doctorat à l'université de Floride, le récipiendaire a entamé sa carrière au Centre de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu. Secondé par son équipe de recherche en bioclimatologie et modélisation, il a œuvré dans la création et l'amélioration de modèles bioclimatiques qui permettent de mieux caractériser l'impact du climat sur les cultures végétales et leurs ravageurs. Ces modèles ont été implantés dans le logiciel CIPRA (Centre Informatique de Prédiction des Ravageurs en Agriculture), également développé par l'équipe et devenu, au fil du temps, un outil extrêmement utile pour les chercheurs, agronomes, conseillers pomicoles et producteurs. Avec plus de 150 modèles, dont environ une trentaine spécifiques à la pomme, CIPRA est la plus importante banque de modèles bioclimatiques fonctionnant en temps réel et prévisionnel au Canada. Dans la pomme, CIPRA est utilisé pour suivre la phénologie de la McIntosh, prédire la date de récolte de 24 cultivars différents, anticiper le développement de 16 insectes ravageurs, 5 désordres physiologiques et 2 maladies. Plusieurs modèles développés par l'équipe sont également utilisés en collaboration avec divers partenaires de recherche pour étudier les tendances climatiques historiques (entre 1950 et 2017) et évaluer des scénarios pour prédire les impacts potentiels des changements climatiques qui ne manqueront pas d'affecter tout le milieu agricole dans un futur proche et à moyen terme.

Au cours de sa carrière, M. Bourgeois a donné de nombreuses conférences dans des congrès scientifiques nationaux et internationaux. Il s'est également toujours impliqué auprès des spécialistes de la pomme pour transmettre les résultats de ses recherches et ainsi en faire profiter l'ensemble des producteurs.



Le récipiendaire du méritas, M. Gaétan Bourgeois (à gauche), et M. Vincent Giasson, des Industries Lassonde.

Il a codirigé plusieurs étudiants à la maîtrise et au doctorat et supervisé un nombre incalculable de stagiaires universitaires qui ont contribué de façon active à ses recherches. Il est également auteur et coauteur de plusieurs fiches techniques, articles de vulgarisation scientifique et articles scientifiques. Tous ceux qui ont travaillé avec lui reconnaissent qu'il est un collaborateur dévoué et fort agréable. Bien qu'il ait pris sa retraite en avril 2021, il continue toujours à s'impliquer dans la recherche.

Pour sa longue carrière, son dévouement, sa constance, son appui indéfectible aux PPQ, mais aussi pour les retombées de ses recherches, dont la réduction de l'utilisation des pesticides et l'amélioration de la lutte aux ravageurs, il méritait amplement cette distinction.

**Le méritas a été  
remis en partenariat  
avec A. Lassonde.**



**Lassonde**

# Suivi des résolutions

## AGA2022.01

### AUGMENTATION DES CONTRIBUTIONS

#### Aux Producteurs de pommes du Québec :

De modifier les montants des contributions à compter de la saison de commercialisation 2022-2023 comme suit :

- D'augmenter les contributions pour l'administration et l'application du Plan conjoint tel que proposé au règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de pommes du Québec;
- D'augmenter les contributions pour l'administration et l'application du Plan conjoint pour la mise en marché des pommes à l'état frais ou pour la transformation, passant de 0,14 \$ à 0,16 \$;
- D'augmenter la contribution pour les pommes destinées à la vente directe aux consommateurs, passant de 0,10 \$ à 0,12 \$;
- D'augmenter les contributions pour la promotion, la recherche et le développement, passant de 0,24 \$ à 0,25 \$.

#### Suivi :

Décision rendue par la Régie le **28 mars 2022** et parue dans la *Gazette officielle du Québec* le **13 avril 2022** :

#### Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de pommes du Québec

#### Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (chapitre M-35.1, a. 123)

1. Le Règlement sur les contributions des producteurs de pommes du Québec (chapitre M-35.1, r. 255) est modifié au premier alinéa de l'article 1 par le remplacement :
  - 1° de « 0,14 \$ » par « 0,16 \$ »;
  - 2° de « 0,10 \$ » par « 0,12 \$ ».
2. L'article 2 de ce règlement est modifié par le remplacement :
  - 1° de « 0,24 \$ » par « 0,25 \$ »;
  - 2° de « 0,03 \$ » par « 0,04 \$ ».
3. Le présent règlement est applicable à compter de l'année de commercialisation 2022-2023 (1<sup>er</sup> août 2022).

## AGA2022.02

### AIDE PENDANT LA PANDÉMIE À L'EMBAUCHE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

#### Les PPQ demandent à l'Union :

D'entreprendre les démarches du gouvernement fédéral afin de s'assurer que l'aide pour la quarantaine soit maintenue tant et aussi longtemps que la quarantaine est obligatoire à l'arrivée des TET et que cette mesure s'applique rétroactivement au 15 juin 2021.

#### Suivi :

Les PPQ ont formulé leur demande directement au gouvernement fédéral et via l'UPA. Malheureusement, ils ont obtenu une réponse négative pour l'ensemble du secteur agricole de la part de M<sup>me</sup> Bibeau, ministre AAC.

## AGA2022.03

### POUR UNE RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DES LOGEMENTS POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (TET) POUR LES ENTREPRISES HORTICOLES ET UN APPUI AUX PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'AGRANDISSEMENT DE LOGEMENTS À USAGE EXCLUSIF DES TET

#### Les PPQ demandent à l'Union :

De faire les représentations nécessaires auprès de la Commission pour la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que les instances concernées au niveau provincial et fédéral afin :

- De reconnaître l'importance des travailleurs étrangers temporaires sur les fermes horticoles québécoises et de leur hébergement selon les normes fédérales en vigueur;
- De travailler vers l'harmonisation de la réglementation fédérale, provinciale et municipale sur l'hébergement des TET;
- De proposer des éléments facilitants ou des allègements afin de faciliter le cheminement des projets de construction ou d'agrandissements de logements pour les travailleurs sachant que cette main-d'œuvre est essentielle et nécessaire pour la production alimentaire québécoise;
- D'améliorer le délai d'obtention des autorisations et permis nécessaires sachant que la pénurie de main-d'œuvre agricole est critique au Québec;
- D'appuyer **financièrement** les entreprises horticoles dans leurs projets de construction ou d'agrandissement de logements pour les TET advenant la modification des exigences canadiennes (plus d'espace par travailleur).

**Suivi :**

- Les PPQ ont eu de nombreuses discussions avec les représentants de l'UPA et sont en attente des recommandations de la consultation du gouvernement fédéral sur ce sujet, lesquelles devraient être présentées à l'hiver 2023.
- Les PPQ discutent de la problématique de ce dossier lors de toutes les réunions de la Table horticole, présidée par M. Martin Caron, président général de l'UPA.

**AGA2022.04****SIMPLIFICATION DU PROCESSUS ADMINISTRATIF RELATIF À L'EMBAUCHE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES****Les PPQ demandent à l'Union :**

- D'entreprendre les démarches afin de simplifier l'administration du PTET et du PTAS au niveau du fédéral dans le contexte de la pénurie de la main-d'œuvre et de restreindre la paperasse administrative et ainsi réduire les coûts pour les employeurs;
- L'obtention des EIMT devrait se faire pour une période de trois ans par entreprise dans le contexte de la pénurie de main-d'œuvre vu le système très laborieux pour l'obtention de ces autorisations;
- D'entreprendre des démarches au provincial afin de rapatrier certaines responsabilités du gouvernement fédéral et de permettre aux producteurs agricoles d'avoir accès à un guichet unique permettant de fournir de façon virtuelle toute l'information requise par les différents organismes gouvernementaux pour l'émission de documents (ex : carte d'assurance sociale, carte d'assurance maladie) et pour le suivi des périodes d'emploi (ex : CNESST), cela afin d'améliorer l'efficacité du système et de limiter les risques d'erreur.

**Suivi :**

- Cette résolution fait partie de toutes les discussions avec les gouvernements fédéral et provincial, mais le dossier progresse à petits pas.
- Comme la pandémie connaît une régression, nous pensons que le gouvernement canadien va probablement complexifier le dossier. L'UPA et les différents organismes de la Table horticole vont suivre le dossier de près, en ayant connaissance de l'importance de la main-d'œuvre des TET pour la compétitivité de notre secteur.

**AGA2022.05****RÉORGANISATION DE LA STRUCTURE DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC****Aux Producteurs de pommes du Québec :**

De réfléchir sur la réorganisation de la structure syndicale des PPQ en région.

**Suivi :**

- **Avril 2022** : Séance de réflexion, rédaction du portrait « Situation actuelle/Situation souhaitée ».
- **Avril à juin** : Rencontre au sein des syndicats pour discuter du portrait et recueillir les commentaires de tous.
- **Juin** : Discussion autour des pistes de solution pour atteindre la situation souhaitée.
- **août** : Rencontre d'un représentant des Producteurs de lait du Québec afin d'avoir un exemple de fédération qui a changé sa structure.
- **9 novembre** : Journée de réflexion en C.A. élargi pour connaître l'avis de tous les administrateurs concernant les pistes de solutions proposées.

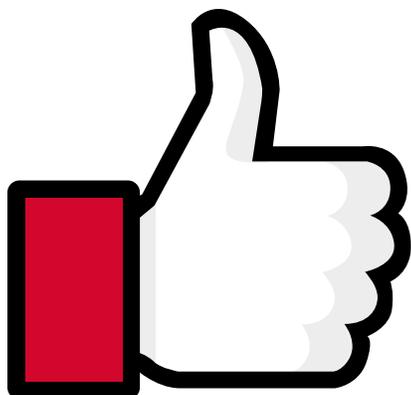
**AGA2022.06****RÉFLEXION SUR LA STRUCTURE DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC****Aux Producteurs de pommes du Québec :**

De mandater un comité élargi pour développer une vision du futur de la production, dans le but d'adapter la structure de l'organisation, d'en assurer la relève, son financement et son leadership auprès des membres et des intervenants.

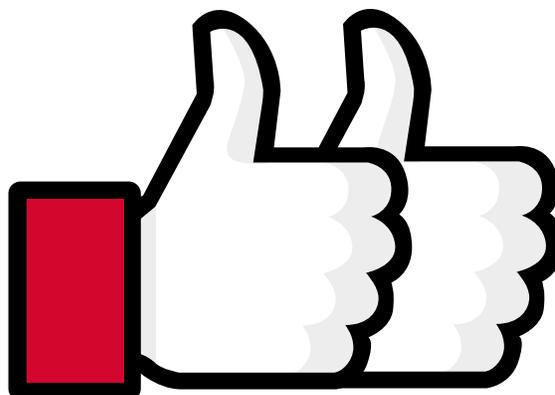
**Suivi :**

- **Avril 2022** : Séance de réflexion, rédaction du portrait « Situation actuelle/Situation souhaitée ».
- **Avril à juin** : Rencontre au sein des syndicats pour discuter du portrait et recueillir les commentaires de tous.
- **Juin** : Discussion autour des pistes de solution pour atteindre la situation souhaitée.
- **août** : Rencontre d'un représentant des Producteurs de lait du Québec afin d'avoir un exemple de fédération qui a changé sa structure.
- **9 novembre** : Journée de réflexion en C.A. élargi pour connaître l'avis de tous les administrateurs concernant les pistes de solutions proposées.

**FMC**



*insecticide Altacor®*



*insecticide Altacor® MaX*

## Le nouvel insecticide Altacor® MaX est 2X plus concentré

Le nouvel insecticide Altacor® MaX pour les cultures fruitières tel que la pomme, la canneberge et la vigne, vous offre la même performance éprouvée à laquelle vous avez été habitué avec Altacor®. Sa nouvelle formulation 2X plus concentrée vous permet maintenant de faire plus, avec moins!



Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Membre de CropLife Canada.  
FMC, le logo FMC, Altacor MaX, sont des marques de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée.  
©2023 FMC Corporation. Tous droits réservés.

 @FMCagCanada  
[ag.FMC.com/ca](https://ag.FMC.com/ca) | 1-833-362-7722



# Syndicats régionaux 2022-2023

**PRÉSIDENT**  
**Éric Rochon**

## VALLÉE MONTÉRÉGIENNE

3800, boul. Casavant Ouest  
St-Hyacinthe, QC  
J2S 8E3  
450 774-9154, poste 5213

### ADMINISTRATEURS

**Sébastien Morissette** (P)  
450 388-0442

**Stéphane Brodeur** (VP)  
450 379-9207

**Alexandre Larivière**  
450 546-3411

**Vincent Giasson**  
514 863-4613

**Charles Choquette**  
450 531-4222

### SECRÉTAIRE

**Jean Dumont**  
450 774-9154 poste 5213

## DES FRONTIÈRES

3800, boul. Casavant Ouest  
St-Hyacinthe, QC  
J2S 8E3  
450 774-9154, poste 5213

### ADMINISTRATEURS

**Mario Bourdeau** (P)  
450 247-2413

**Joël McKenzie** (VP)  
450 370-2882

**Tim Petch**  
450 247-3414

**Jonathan Rodrigue**  
450 298-5408

**Poste vacant**

### SECRÉTAIRE

**Jean Dumont**  
450 774-9154 poste 5213

## EST-DU-QUÉBEC

5185, rue Rideau  
Québec, QC  
G2E 5S2  
418 872-0770, poste 203

### ADMINISTRATEURS

**François Turcotte** (P)  
418 829-3695

**François Blouin** (1<sup>er</sup> VP)  
418 829-2639

**Sylvain Caouette** (2<sup>e</sup> VP)  
418 247-7973

**Dany Hébert**  
418 822-1649

**Laura Genest**  
418 831-9967

### SECRÉTAIRE

**Stéphanie Desrosiers**  
418 872-0770, poste 203

## LAURENTIDES

15, ch. de la Grande-Côte  
bureau 200  
St-Eustache, QC J7P 5L3  
450 472-0440, poste 306

### ADMINISTRATEURS

**Alexandre Simard** (P)  
514 266-9856

**Jean-Marc Rochon** (VP)  
514 754-4907

**Carl-André Lauzon**  
514 688-0861

**Marc-André Trottier**  
514 830-8691

**Éric St-Denis**  
514 755-1287

### SECRÉTAIRE

**Francis Riendeau**  
450 472-0440, poste 4234

Légende : (P) Président, (VP) Vice-président

# CENTRE AGRICOLE BIENVENUE



**IMPORTATEUR**

- Campagnola
- Tifone

**DISTRIBUTEUR**

- Perfect • Seppi • Felco
- Bacho • Pesticides et autres...

**BONNE SAISON À TOUS!**









**SERVICE COMMERCIAL**

**1115, PETITE-CAROLINE, ROUGEMONT • 450 469-4945**

# Nos partenaires

## Pommiers d'or

---



## Pommiers d'argent

---



## Pommiers de bronze

---

Gestion Qualiterra

Paniers P&P

Sobeys